

# La francophonie aura-t-elle un centre?

Jean-Louis Roy clame l'urgence de la situation



Alain Brunet

« **L**a francophonie n'a pas de centre », pense le secrétaire général sortant de l'Agence de la francophonie. En cela, Jean-Louis Roy clame l'urgence d'un leadership qui assurera à l'espace francophone, composé de 130 millions de locuteurs répartis dans 51 pays, la cohésion essentielle à sa longévité.

Au pire, à sa survie. Ayant quitté (le 30 mars) le principal organisme fédérateur des peuples qui ont « la langue française en partage », Jean-Louis Roy s'est permis quelques considérations générales sur la conjoncture.

Huit années à la barre de l'Agence l'ont conduit à clamer l'urgence de la situation. Le peu d'intérêt manifesté par la France pour la francophonie, l'intérêt d'une France essentiellement dirigée vers une francophonie politique au détriment de réalisations concrètes, la difficulté énorme de faire circuler les individus et les biens culturels dans l'espace francophone, le retard de la France sur les infortunes sont parmi les irritants majeurs relevés par Jean-Louis Roy au cours de son mandat.

Au moment de quitter, toutefois il observe dans l'Hexagone les signes annonciateurs d'un sérieux changement de cap.

## L'Internet avant la politique

Le remplacement de Jean-Louis Roy, il faut le rappeler, ne s'est pas fait dans l'harmonie.

L'arrivée de Boutros Boutros-Ghali à la tête de l'Agence de la francophonie n'a pas fait l'unanimité. Les pays africains s'étaient carrément opposés à la nomination de l'ex-secrétaire général des Nations unies, plusieurs avaient vu dans cette élection une manœuvre hégémonique de Jacques Chirac (le plus puissant allié de Boutros dans son élection) pour accéder à une plate-forme de déclarations sans impact réel dans le quotidien des francophones.

On croyait même que cette nomination pourrait être perçue internationalement comme la réplique bavarde de la présidence française au départ de Boutros Boutros-Ghali des Nations unies. Par voie de conséquence, la francophonie dépenserait des énergies inutiles en jouant un rôle international d'opposant.

Au lieu de faire dans le spectacle politique en élisant celui que les Américains avaient écarté, n'était-il pas préférable de construire la francophonie secteur par secteur, éducation, infortunes, culture?

Ne valait-il pas mieux lever un



Le remplacement de Jean-Louis Roy (à gauche) ne s'est pas fait dans l'harmonie. L'arrivée de Boutros Boutros-Ghali à la tête de l'Agence de la francophonie n'a pas fait l'unanimité...

certain nombre d'obstacles à la circulation des biens et des individus? Redéfinir autrement les rapports de la France avec le continent africain? Il y a quelques mois, la question demeurait entière.

On devinera que Jean-Louis Roy s'estime mal placé pour commenter ce changement de pouvoir. Il se limite plutôt à des observations générales sur le rôle actuel de la France dans cette affaire. En décembre dernier, il parlait à mots couverts. « Ce qu'on sait aujourd'hui, c'est que la France est du côté de la francophonie politique. Elle y a mis toutes ses billes... Pour reprendre l'analogie de l'arbre africain, ça c'est le feuillage. Mais qui s'occupe des racines? » se limitait-il à déclarer lors d'une première rencontre avec *La Presse*.

L'approche de l'ex-secrétaire général, en ce sens, se veut pragmatique. Il lui importe davantage, par exemple, de soutenir la présence de la langue française sur Internet. Ce qui n'enlève rien au rôle politique de la francophonie. « C'est du jeu entre les deux que va découler une francophonie qui va prendre sa place dans les affaires du monde, sans se battre contre personne. Sinon, ça deviendra déclamatoire. Le problème, c'est que la nouvelle façon des Français de définir la francophonie comme un groupe de pression politique pourrait s'avérer catastrophique. »

## La francophonie grandit

Sous la direction de Jean-Louis Roy, l'Agence de la francophonie (autrefois l'Agence de coopération culturelle et technique, l'organisme fut fondé en 1970 et gère désormais un budget annuel de 600 millions de francs français, soit environ 136 millions de dollars canadiens) a procédé à plusieurs actions concrètes: ouverture de bureaux de liaison après des Nations unies et de l'Union européenne, signature de 15 ententes sur objectif avec autant d'organisations internationales (ONU, Unesco, Commonwealth,

Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc.), participation concertée des 50 États et gouvernements francophones aux conférences mondiales, préparation et tenue de conférences ministérielles sur la culture (Liège, 1990), l'environnement (Tunis, 1991), l'éducation (Montréal, 1992) et les infortunes (Montréal, 1997).

Ses actions dans le domaine de la culture et des nouvelles technologies ont été les suivantes: création du Fonds de soutien à la production audiovisuelle du Sud, création du Marché des arts du spectacle africain (le MASA se tient tous les deux ans à Abidjan), création de l'Observatoire du traitement avancé du français (OTAF), création de 1 000 bibliothèques en Afrique, présence des créateurs du Sud et mise en marché de leurs productions au Nord (MIDEM, Festival de Cannes), mutation de l'École internationale de la francophonie (Bordeaux) d'une école traditionnelle en un centre moderne de formation aux nouvelles technologies de l'information et de formation à distance.

En outre, Jean-Louis Roy a mis de l'avant un projet qui constitue selon lui un pivot pour l'expansion de la francophonie: la convention intergouvernementale sur la culture, qui sera adoptée avant la fin de l'année, facilitera considérablement la circulation des biens culturels et des individus dans tout l'espace francophone. Un genre de Commonwealth sur mesure pour la francophonie.

## Les Français

En décembre, Jean-Louis Roy a déploré la couverture de la presse québécoise au dernier Sommet de la francophonie, qui s'était concentrée sur le lien apparemment conflictuel entre Jean Chrétien et Lucien Bouchard et sur le rabrouement de Bouchard par Jacques Chirac à la suite de la proposition québécoise visant à imposer des sanctions aux pays antidémocratiques de la francophonie.

Mais surtout, Jean-Louis Roy faisait état du peu de ferveur franco-française face au concept même de francophonie. « Indifférence généralisée », maugréait-il. Il invoquait notamment les propos presque cyniques de la presse française lors du dernier Sommet de Hanoï. Et il mettait le doigt sur un malaise: « La francophonie n'intéresse pas les Français. Ils ont le sentiment d'une très grande sécurité culturelle. La France est un continent en elle-même. » Et paf.

« Pour nombre de décideurs français, ces 2 000 ou 3 000 personnes qui définissent la France, la francophonie est devenue un concept plus ou moins poussiéreux, ravivé çà et là par les factions les plus conservatrices de la société. » Et paf.

Trois mois plus tard, Jean-Louis Roy nuance son propos. Beaucoup de nuances à son propos. Le rôle crucial de la France dans la mise en oeuvre d'une francophonie autre que virtuelle, pourrait enfin être mieux assumé.

« Depuis l'automne, fait-il remarquer, le gouvernement Jospin a aboli le ministère de la Coopération qui centralisait toute la relation France-Afrique. Un gros dossier pour la francophonie. Il n'y a plus de relation univoque entre la France et l'Afrique. Il y a désormais une relation entre la France et les pays disponibles à la coopération. Par ailleurs, le gouvernement français a engagé de nouvelles procédures sur l'immigration, en les allégeant considérablement. De plus, il a rétabli la place de la coopération dans l'imaginaire des politiques francophones. »

## Un coup de barre

Pour appuyer ses propos, Roy cite le discours de Lionel Jospin à la Conférence ministérielle de la francophonie, le 9 février à Paris. Le premier ministre rappelait à ses collègues que la France avait annoncé à Hanoï un accroissement de ses contributions de 43 millions de francs pour le biennium 1998-99, ce

qui signifiait une hausse de 17 %. « chiffre tout à fait remarquable en regard des baisses qu'ont connues ces dernières années tous les budgets publics et en particulier ceux consacrés à l'aide publique au développement. »

Mais surtout, ajoutait Jospin. « Afin d'éviter tout malentendu, je répéterai ici ce qui, je l'espère, est désormais bien compris: vouloir donner à la francophonie une dimension politique, ce n'est pas nourrir une chimère en s'efforçant de susciter une organisation concurrente de l'ONU. »

Sérieux coup de barre, selon Jean-Louis Roy. Voilà qui tranche avec l'ancienne attitude française.

« Pendant mon mandat, racontait Roy en décembre, j'ai vu défiler cinq ministres français de la francophonie dont Alain Decaux, un sacré communicateur qui a essayé de vendre la francophonie en France.

« Decaux est allé à Lyon, Marseille, Lille. Il a circulé, il a proposé un discours moderne à ses compatriotes. Et ce discours ne passait pas. Idem pour le travail exceptionnel de Margie Sudre, qui fut secrétaire d'État à la francophonie. »

Les vestiges du colonialisme à la française, selon lui, avaient aussi laissé des traces. « Les Français ont l'impression que la francophonie n'a qu'un sens: France-Afrique. Pourquoi s'y intéresserait-on? Ça marche... Il y a un ministère de la Coopération, nos amis africains ne vont pas nous lâcher... Pourtant, je suis convaincu que la mondialisation rejoint fortement les Français. »

## Finies les colonies

En décembre, toujours, la francophonie à la française selon Jean-Louis Roy reposait sur « un mode de fonctionnement révolu. »

La tradition de gestion des anciens territoires colonisés, plus particulièrement en Afrique, comportait des failles qui n'avaient jamais été corrigées.

« À partir du moment où l'impérialisme français s'est terminé en 1960, disait-il, on a voulu maintenir le même système. Depuis lors, les Français perdent, perdent, perdent. Pendant ce temps, les Américains entrent en Afrique à fond de train. Pendant ce temps, au Sénégal, beaucoup plus de gens parlent l'arabe que le français. Donc, cette couche de la population francophone qui s'y trouve pourrait abandonner le français s'il ne se crée pas un espace francophone vraiment favorable au mutualisme culturel. »

« Il n'y a pas encore un vrai sentiment d'urgence, insistait-il. Il faut absolument scolariser tous les francophones en français. Il faut lever les obstacles à la circulation des biens culturels et des individus de façon beaucoup plus vigoureuse que c'est le cas actuellement. Il faut que les francophones aient le sentiment qu'il y a une volonté de les accueillir. Au lieu de ça, les francophones des pays pauvres ont le sentiment d'être rejetés en France. Ça n'a rien de paranoïaque, je l'ai vérifié quotidiennement. Je répète toutefois que Lionel Jospin est en train d'accomplir un boulot intéressant à cet égard. »

# Le français bientôt hors du « top 10 » ?

**A**vec ses 130 millions de locuteurs (les plus optimistes parlent de 160 millions), le français est actuellement la neuvième langue la plus parlée au monde, derrière le chinois mandarin (975 millions de locuteurs), l'anglais (478 millions), le hindi (437 millions), l'espagnol (392 millions), le russe (284 millions), l'arabe (225 millions), le bengali (200 millions) et le portugais (184 millions).

Dans son incapacité à gérer équitablement les émanations des

cultures francophones d'Amérique, d'Europe, d'Afrique, des Antilles ou de l'océan Indien, la francophonie se voit menacée d'être bientôt éjectée du « top 10 » planétaire des grands groupes linguistiques. A moins d'un changement de cap dont les signes se font enfin sentir.

Loin de faire dans l'alarmisme, cette menace se fonde sur la cohésion fort discutée d'un ensemble de territoires dont le leadership est celui d'une France encore centrée sur elle-même, trop peu encline à la différence entre francophones (le contentieux sur le doublage en cinéma illustre bien la mentalité

métropolitaine) mais pourtant ouverte sur le cosmopolitisme extra-francophone.

Il y a de ces paradoxes... Jean-Louis Roy, lui, ne croit pas à la pérennité absolue de la francophonie. Loin de lui l'idée de jouer les prophètes de malheur, mais...

« La langue française, soulevé-t-il, est une langue... peu parlée. Moi, dans ma rhétorique, je tiens toujours à réitérer que la langue française est une des 12 langues parlées par plus de 100 millions d'hommes. Mais dans la vraie vie, je sais que la langue française ne progresse pas au même rythme que d'autres.

« Dans tous les pays africains, il n'y a pas plus de 20 % de gens qui parlent le français. Et ça ne progresse pas très rapidement. Primo, parce que l'implantation du français dans les systèmes scolaires ne progresse plus. Secundo, parce que l'anglais progresse sur le continent africain: de plus en plus, les jeunes de là-bas ont le sentiment que, pour exister dans le monde, commercer, circuler, mettre en marché leurs idées et leurs produits, le français est une langue intéressante mais qui n'a pas la dimension de l'autre.

« La langue allemande, par

exemple, est en train de faire un tabac considérable avec les retombées de la réunification de la grande Allemagne. La langue espagnole est très solide dans le monde. Il y a aussi la montée des langues asiatiques. Dans un organisme comme l'ASEAN des pays du Sud-Est, tout se passait en anglais il n'y a pas si longtemps. C'est terminé. Les Asiatiques travaillent en mandarin et d'autres langues asiatiques sont en train de gagner beaucoup de terrain — le malais, notamment.

« Si on fait une projection de 50 ans, on déduit que la francophonie est extraordinairement fragile. »

**le lait PRÉSENTE LE FESTIVAL DE LA SANTÉ DIMANCHE 17 MAI 1998**

**Inscrivez-vous à votre activité favorite**  
Patin à roues alignées • Vélo • Marche • Course  
Les formulaires d'inscription sont disponibles chez Sports Experts. Bénévoles demandé(s) - chaque bénéficiaire recevra un T-shirt. INFORMATION : (514) 879-1027

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON  
ÉDITEUR ADJOINT  
MARCEL DESJARDINS  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
EDITORIALISTE EN CHEF

## Le modèle de Landry

**L**a nouvelle politique économique du ministre d'État de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, rendue publique à l'occasion du Discours du budget, consacre la rupture du gouvernement du Parti québécois avec certaines de ses traditions sociales-démocrates.

Intitulée *Objectif emploi: vers une économie d'avant-garde*, la stratégie économique proposée démontre que la gestion actuelle du gouvernement du PQ, axée sur l'élimination du déficit, n'est pas uniquement le résultat de circonstances conjoncturelles.

Bien au contraire. L'élimination du déficit y est présentée comme une étape à franchir pour s'inscrire pleinement dans le courant de libéralisation du commerce qui prédomine en Amérique du Nord et dans les pays anglo-saxons, principe auquel la stratégie du ministre Landry adhère pleinement, exception faite du rôle des sociétés d'État.

Aussi, le rôle prescrit au gouvernement en matière de développement économique, décrit en quatre volumes qui totalisent quelque 420 pages, est «de mettre en place des conditions favorables au développement d'entreprises compétitives». La stratégie proposée est cohérente, en ce sens que toutes les actions proposées convergent vers cet objectif.

Pour atteindre l'objectif de faire du Québec l'une des dix économies les plus compétitives pas plus tard que dans la période 2006-2010, il y est notamment proposé de rendre la fiscalité québécoise concurrentielle. Ainsi, la marge de manoeuvre dégagée après l'atteinte du déficit zéro sera prioritairement consacrée à la réduction du fardeau fiscal. Si cette politique économique ne fixe pas un objectif quant à la taille de l'État dans l'économie il y est explicitement décrit que le financement actuel du secteur public, qui représente 43,1 % du PIB est trop lourd. La taille de l'État doit diminuer, dit-on. Surtout, on ne croit plus en la capacité des dépenses gouvernementales de stimuler la croissance économique.

La réglementation des entreprises doit aussi être assouplie et l'accès au marché du travail devra être facilité. Sur ce dernier point, il n'est pas question, écrit-on, de hausser la valeur relative du salaire minimum afin de maintenir l'écart actuel par rapport au salaire industriel moyen.

Cette nouvelle stratégie ne renonce toutefois pas à l'interventionnisme de l'État par le truchement de ses sociétés d'État. À l'égard de la politique *Bâtir le Québec*, élaborée par le même ministre Landry dans le premier mandat péquiste, l'approche est raffinée. Ainsi, plus question de détenir le contrôle majoritaire et de gérer une entreprise en concurrence avec le secteur privé. Les cas de Sidbec, de la Société nationale de l'amiante, de MIL Davie et de Québécair sont cités à juste titre comme des erreurs du passé à ne plus répéter.

Dorénavant, la SGF devra prendre des participations minoritaires et temporaires. Il faut souligner cependant l'absence de toute référence à la Caisse de dépôt et placement du Québec dans la stratégie économique de M. Landry. Or, via des participations minoritaires de diverses sociétés d'État, le contrôle effectif de grandes entreprises, comme c'est le cas de Domtar, est réel. Et rien dans le nouveau mandat de la SGF ne permet de croire qu'elle sera à l'abri du pouvoir politique.

Autre grande lacune de la politique économique de M. Landry: pas un mot sur Montréal comme pôle de développement économique, si ce n'est de la volonté par le biais de crédits d'impôt de stimuler son secteur financier.

Si le ton adopté dans *Objectif emploi* n'est pas celui d'un gouvernement social-démocrate, il faut se demander si la base du PQ, qui attend un retour d'ascenseur une fois les livres équilibrés, adhèrera à cette politique économique. Chose certaine, en ce qui a trait aux politiques fiscales et budgétaires, il ne semble plus y avoir de différence, dans le discours du moins, entre le PQ et le PLQ.



Philippe Dubuisson



À CE MOMENT-ICI, JE L'TIENS PAR LES BOURSES PIS J'LÂCHE PAS!

DRÔTES RÉSERVÉS

## Bill, Paula et les autres

**L**a plus célèbre des poursuites pour harcèlement sexuel, celle de Paula Jones contre Bill Clinton, a fini en queue de poisson: une juge a rejeté la plainte, faute de fondement.

Dans sa décision, la juge ne nie pas que la rencontre fortuite entre Paula et Bill ait pu avoir lieu et elle ne remet pas non plus en question le caractère, disons rudimentaire, de l'« offensive de charme » de l'ancien gouverneur de l'Arkansas. Mais la grossièreté est une chose, le harcèlement en est une autre. Et ici, affirme la juge, la frontière entre les deux n'a jamais été franchie.

Cette décision va au coeur d'une question que l'on avait un peu oubliée dans la tourmente de cette saga politico-sexuelle. Le harcèlement sexuel, c'est quoi au juste?

Question d'autant plus pertinente qu'aux États-Unis, pays où les plaintes pour harcèlement se ramassent à la pelle (on en compte 15 000 par an, selon *Time*!) la confusion la plus totale règne à ce sujet. La jurisprudence a beau s'accumuler, cela ne fait que multiplier les contradictions.

Voyez un peu. En 1993, un étudiant du Nebraska est forcé de retirer la photo de sa blonde en bikini de son pupitre. Harcèlement sexuel. Des entreprises distribuent des brochures d'information à leurs employés. « Si vous entendez une blague à caractère sexuel, vous pourriez être une victime », y lit-on.

Malgré cette ultrasensibilité, de véritables harceleurs s'en tirent indemnes. Comme ce superviseur qui s'était acharné sur une employée, allant jusqu'à la menacer avec un couteau — et qu'un juge a laissé partir sous prétexte que ces gestes n'étaient pas assez graves!

Les premières causes pour harcèlement sexuel remontent à la fin des années 70. Avec le temps, la notion s'est élargie. En plus du harcèlement « primaire » (pressions sexuelles indues suivies de représailles professionnelles), on reconnaît aujourd'hui le harcèlement « secondaire », produit par un « environnement hostile ».

Le hic, c'est qu'aux États-Unis, l'interprétation de toute la terminologie du harcèlement varie d'un tribunal à l'autre, d'un juge à l'autre. L'incohérence règne. Contrairement au Canada, où la jurisprudence et les lois sont relativement claires, là-bas tout peut arriver. Une loi de 1991 donnant le droit à des procès avec jury et gonflant le montant des compensations a rendu ce recours encore plus alléchant.

Le mois dernier, une grosse firme pharmaceutique a été condamnée à verser dix millions à des employées harcelées par l'ancien dirigeant de la boîte. Au Canada, une femme qui avait vécu l'enfer après avoir repoussé les avances de son patron a reçu un dédommagement de 20 000 dollars. Méchante différence...

Compensations de rêve, décisions imprévisibles, dans une société où la vaste majorité des travailleurs ne bénéficie d'aucune protection syndicale et peut être tentée de se rabattre sur des moyens de défense plus radicaux... Pas étonnant que les plaintes soient aussi nombreuses. À titre de comparaison, au Québec, la Commission des droits de la personne reçoit moins d'une centaine de plaintes par an et à peine trois ou quatre aboutiront devant un tribunal.

Résultat de la confusion américaine: une société qui ne sait plus sur quel pied danser. Selon un sondage, la majorité des Américains croient que des relations intimes entre patrons et employés sont TOUJOURS inacceptables. Certaines firmes interdisent carrément le *dating* interne! Pourtant, 38 p. cent des relations qui ont commencé comme un flirt au bureau ont donné lieu à des liens durables. Allez donc vous y retrouver...



Agnès Gruda

### LA PRESSE ET VOUS

## 45 ans de journalisme

Demain, 5 avril, il y aura 45 ans que le journaliste Claude Gingras, chroniqueur musical depuis autant d'années, sera à l'emploi de *La Presse*. Il possède le record d'ancienneté parmi les quelque 145 journalistes réguliers de notre quotidien. C'est un anniversaire exceptionnel qu'il nous fait grandement plaisir de souligner d'une façon particulière.

Claude Gingras est un travailleur infatigable. Insatiable même. Comme les grands hommes pensent la nuit, dit-on, il est au travail souvent six ou sept soirs et autant de nuits par semaine. Le matin, ne le cherchez pas: il a horreur de la clarté du jour. Autre signe révélateur de sa capacité de travail: il refuse même de prendre ses vacances annuelles, invoquant le fait qu'il n'y a pas de temps mort en musique, même durant la période estivale.

Il n'a qu'une véritable passion connue: son métier de chroniqueur musical. Il en vit, il en mange, il en rêve. Il est entièrement dédié à cette fonction. À 66 ans, réussit à se renouveler quotidiennement dans le même domaine d'activité professionnelle relève de l'exploit. Dans son cas, ce ne sont pas des propos louangeux: c'est la vérité.

Claude Gingras est un personnage unique, difficile à saisir. Il y a chez lui un mélange de bon enfant, d'humoriste qui sait rire de lui-même et des autres, de critique on ne peut plus sévère et parfois cynique, d'individu qui a l'air de se foutre de tout, d'être humain

au coeur très sensible. Imaginez les composantes du monsieur!

Il est exigeant pour lui-même et pour les autres. Intransigent même. Puriste de la langue, puriste de la note exacte, puriste du son parfait, il accepte difficilement toute erreur, déviation ou incartade. Il est sans pitié pour qui n'atteint pas la perfection dans son art... ou presque.

À l'occasion de cet anniversaire important, j'ai fait une entrevue avec notre chroniqueur musical. Il parle tout le temps, mais rarement du sujet sur lequel on l'interroge. Il rit abondamment, verse quelques larmes lorsqu'il décrit son amour de la musique, raconte ce qu'il veut sans se soucier des questions, préfère que les autres s'expriment sur qui il est plutôt que de se décrire lui-même.

CM: Claude Gingras, qui êtes-vous?

CG: Je suis un serviteur de la musique. La musique, c'est une religion. C'est toute ma vie. Je suis un être entier. Mais je n'en sais pas plus. Demandez aux autres, qui le savent probablement mieux que moi.

CM: Depuis combien de temps êtes-vous chroniqueur musical?

CG: Depuis mon entrée à *La Presse*. Je n'ai fait que ça, avec un peu de journalisme de variétés, au début. Quand j'ai commencé à *La Tribune* de Sherbrooke, il n'y avait que quelques concerts: il fallait bien que je fasse autre chose.

CM: Avez-vous une formation musicale particulière?

CG: Je suis un autodidacte de la musique. J'ai

tout appris par moi-même. J'ai appris les partitions par moi-même. Il y a des chefs d'orchestre, des musiciens, des pianistes qui sont autodidactes et qui réussissent très bien. Ma mère a été pianiste et chanteuse et ma soeur Lise est organiste et professeur de piano à Saint-Eustache. Ça m'a sûrement influencé.

CM: Est-il vrai que vous avez toujours la partition avec vous lors d'un concert?

CG: Oui. Mais je n'ai pas besoin de la partition pour entendre s'il y a de fausses notes. En vieillissant, ça s'affine même encore plus. Imaginez. La partition, c'est comme un dictionnaire. C'est l'arbitre pour bien indiquer à quel endroit il y a eu fausse note.

CM: Après tant d'années à faire le même travail, réussissez-vous à vous renouveler, à trouver encore du plaisir à faire ce que vous faites?

CG: J'ai encore plus de plaisir parce que je découvre encore et toujours davantage quelque chose de nouveau dans la musique. Les gens qui font bien ce qu'ils font doivent avoir du talent, de la compétence, de la conscience professionnelle mais, par dessus tout, de la passion. J'ai toujours de la passion pour ce que je fais.

CM: Vous êtes perçu comme un critique très dur, très sévère. Pourquoi l'êtes-vous?

CG: Je suis très dur pour moi-même. Si je fais une erreur dans mes textes, ça me rend malade. Je suis très exigeant. Perfectionniste. J'ai une discipline personnelle très rigoureuse. Je n'accepte pas de demi-mesure pour moi ni pour les autres. Je trouve cela triste d'être perçu comme un critique trop dur. Ce n'est pas vrai. Ce qui me désole, c'est qu'une grande partie du public soit ignorant et semble se conforter là-dedans. Vous pouvez l'écrire.

CM: Êtes-vous devenu trop connaisseur et moins amateur de musique, au fil des ans?

CG: Je ne suis pas trop connaisseur. Je crains les

musiciens et les amateurs qui n'apprennent plus. L'immensité du répertoire est presque à l'infini. C'est l'équivalent d'un océan et je ne connais à peine que l'étendue d'un étang.

CM: Globalement, comment qualifiez-vous ou comment considérez-vous le niveau de qualité de la musique classique présentée à Montréal ou au Québec?

CG: Le niveau de qualité est très élevé. Ce n'est pas du tout du chauvinisme que de dire ça. J'ai entendu des artistes étrangers ici et j'ai entendu des musiciens à l'étranger. Le niveau d'exécution et d'écoute est très élevé ici.

CM: Êtes-vous un grand collectionneur de disques et de CD?

CG: J'ai 70 000 disques 33 tours. C'est une des plus grandes collections au monde. Je possède 50 pieds de largeur de symphonies. Et des milliers de CD. Je veux tout remettre cette collection à *La Presse*, un jour. Il vous faudra construire une rallonge. Mais le président et éditeur, Roger D. Landry, est lui aussi un grand amateur de musique. Alors...

CM: Quels sont les défauts et qualités de Claude Gingras?

CG: Je suis l'impatience incarnée. Je ne suis pas un homme méchant, mais j'ai horreur de la bêtise, de la médiocrité, de l'incompétence. Je suis très cynique: j'ai le sens de l'humour très développé. Je ne suis pas méchant: je suis un être extrêmement sensible. Je me fais une carapace. Tout m'émeut.

Et il pousse de rire comme pour cacher sa grande sensibilité.

Claude Gingras est de la faune des journalistes qui ont consacré leur vie à leur métier. Il mérite notre reconnaissance et notre admiration.

Claude MASSON  
Éditeur adjoint

# Les sondages et la passion

**S**i la politique était gouvernée par la pure logique, ce sont les fédéralistes qui devraient vouloir un référendum, et les souverainistes qui devraient en réclamer l'annulation.

Simple question de chiffres : comme l'appui à la souveraineté est faible, un référendum qui aurait lieu aujourd'hui marquerait la victoire des premiers et la défaite des seconds. Et rien n'indique que la situation changera radicalement d'ici quelques années.

Voilà pour la logique. Mais la passion politique a ses raisons que la raison ne connaît pas.

Ce sont les fédéralistes qui ne veulent pas de référendum, alors que les indépendantistes y tiennent ! Pourtant, compte tenu des sondages, n'est-ce pas Jean Charest qui devrait promettre un référendum, histoire de régler la question une fois pour toutes et d'en finir avec « l'incertitude » ?

Il faut en déduire que la crainte, d'un côté, et l'espoir, de l'autre, sont plus têtus que les faits. Les fédéralistes ne veulent pas de référendum parce qu'ils craignent de revivre le cauchemar du référendum de 1995. Les souverainistes militants, eux, se disent qu'il faut savoir prendre des risques, et qu'avec du travail et des convictions, on peut déplacer des montagnes. Eux aussi se souviennent de 1995 : n'a-t-on pas fait mentir tous les sondages en venant à un cheveu de la victoire ?

Le même paradoxe existait au début des années 90. À cette époque aussi, c'étaient les souverainistes, à qui les sondages promettaient pourtant la défaite, qui distribuaient des pétitions réclamant un référendum.

■■■

Parce que personne, au PQ, n'a déchiré sa chemise en public depuis que le premier ministre Bouchard a déclaré, lundi dernier, qu'il ne tiendrait un référendum que dans des conditions « gagnantes », plusieurs ob-

servateurs en ont déduit que les souverainistes se sont « rendus à l'évidence » et qu'ils accepteraient sans rechigner que leur chef se libère d'un engagement explicitement prévu au programme du parti.

Je crois au contraire que l'on doit s'attendre à ce que tôt ou tard, la grogne s'installe à ce sujet au sein du PQ, ne serait-ce que parce que les tergiversations de M. Bouchard apporteront de l'eau au moulin de ceux qui le soupçonnent de n'être qu'un fédéraliste déguisé.

Jacques Parizeau, qui n'a jamais caché sa méfiance à l'endroit de M. Bouchard, garde une énorme influence sur l'aile militante du PQ. Et il n'a pas du tout pris sa retraite de la politique. Il a promis d'être le gardien de l'orthodoxie, et son discours correspond d'ailleurs à ce que pensent les véritables indépendantistes.

Ces derniers ont une longue habitude des « mauvais » sondages, mais ils ont toujours refusé d'être les otages des sondages. Pour eux, l'engagement à tenir un référendum n'a pas qu'une valeur symbolique : c'est une échéance qui force leurs leaders à faire activement la promotion de l'indépendance.

Comment s'étonner que l'appui à la souveraineté soit faible, vous diront-ils, quand les souverainistes eux-mêmes en parlent si peu ? M. Bouchard et Landry s'occupent du déficit, Mmes Harel et Marois s'occupent des jeunes, M. Chevette s'occupe de vingt mille dossiers, et finalement, personne ne parle de la nécessité de l'indépendance. De temps à autre, en général à l'occasion d'un conseil national du parti, le premier ministre refait sa profession de foi rituelle, puis on revient au « business as usual ».

Oh ! Il arrive bien, de temps à autre, que



Lysiane GAGNON

présentant comme la solution idéale ? Ne faut-il pas plutôt, comme le prônait M. Parizeau, parler d'indépendance « avant, pendant et après » le référendum ?

À moins que le PQ ne se soit mystérieusement métamorphosé en quelques mois, à moins que les souverainistes les plus militants n'aient carrément renoncé à leur idéal, c'est ce discours-là qui, tôt ou tard, se fera jour au PQ.

Comme l'attrait du pouvoir est très fort et que les péquistes seront portés à resserrer les rangs devant la « menace Charest », ce discours-là viendra d'une minorité de péquistes, mais ce sera la minorité la plus militante... Celle, précisément, qui a failli rester chez elle lors de la campagne fédérale de l'an dernier. Celle dont le Bloc québécois avait tellement besoin que Lucien Bouchard, qui était le vrai patron de cette campagne, a dû se résoudre à faire appel à son ancien rival, Jacques Parizeau, pour que celui-ci vienne fouetter le moral des troupes et ramener au front les militants désenchantés.

M. Parizeau n'était guère populaire dans l'électorat, mais il l'est au PQ. Non pas tant pour des raisons personnelles que parce qu'il incarne l'action militante. Or, le militant sait qu'il n'y a jamais de « conditions gagnantes » quand on va contre l'ordre établi, et que ce n'est pas en obéissant passivement aux

sondages qu'on réalise des changements fondamentaux.

sondages qu'on réalise des changements fondamentaux.

En ce sens, le pavé lancé par Jean Charest, qui prédisait la semaine dernière que M. Bouchard s'apprêtait à effectuer un virage sur le référendum, était un fort bon coup politique.

Le futur chef libéral était bien renseigné, car il appert en effet, selon les informations en provenance de Québec, que le gouvernement Bouchard songe à réviser le programme du parti pour préciser qu'il n'y aura de référendum que si l'on a de fortes chances de l'emporter. M. Bouchard, qui tenait mordicus au référendum il n'y a pas deux mois et l'avait clairement laissé savoir à un groupe de gens d'affaires inquiets, a changé d'avis depuis que le vent a tourné.

Pour la première fois depuis longtemps, M. Bouchard est maintenant sur la défensive. La sortie de M. Charest a ramené à l'avant-scène l'un des principaux handicaps électoraux du PQ, et a brutalement ébruité une stratégie que le gouvernement avait intérêt à faire avaler en douceur à ses militants.

Le calcul était habile : ou M. Bouchard réitérait l'engagement de tenir un référendum, au risque de déplaire à la majorité de l'électorat, ou il confirmait le virage, au risque de s'aliéner une partie des péquistes.

Lundi, et hier encore, M. Bouchard a joué sur les mots en disant qu'il ne compte aucunement renoncer à « la possibilité » de tenir un référendum, etc, etc, ce qui veut dire qu'il n'y en aura pas si les sondages continuent d'être défavorables. M. Bouchard a beau dire que c'est « évident », ce n'est pas ce que dit le programme de son parti.

Résultat : ceux qui ne veulent pas de référendum n'auront pas l'assurance qu'il n'y aura pas de référendum... et ceux qui en veulent un n'auront pas l'assurance qu'il y en aura un. Bref, tout le monde vivra dans l'incertitude !

## Les séquelles d'un dégel



Chantal Hébert

**A**près le dégel, les embâcles ! Rarement autant que cette année aura-t-on vu la météo aller ainsi de pair avec le climat politique. Car politique rime soudainement avec printemps, alors que le sujet fait un abrupt retour en vogue. Ce n'est pas tant l'avènement d'une poignée de sauveurs qui fait jaser les gens que la redécouverte d'une notion oubliée : celle du sentiment d'avoir des choix.

À Ottawa, le gouvernement fédéral, son déficit éliminé, a de nouveau de l'argent à dépenser et une marge de manœuvre. À Québec, les prochaines élections, avec Jean Charest dans le portrait, ne s'annoncent plus comme une formalité. Même les Montréalais ont le luxe de faire du lèche-vitrines politique. Au moins pour le moment, les candidats se bousculent au portillon de la mairie en vue du vote de l'automne prochain.

Ce nouveau climat peut sembler plus clément, mais à l'instar du dégel hâtif de la dernière semaine, il annonce des bouleversements dans le paysage. Et certains, qui n'ont souvent pas voulu les voir venir, vont les trouver dévastateurs.

■■■

Prenez la politique municipale. Il ne faut pas être grand clerc pour voir venir la débâcle qui promet d'engloutir le RCM au tournant. Peu couru, le congrès au leadership du week-end dernier a à peine réussi à attirer une centaine de personnes pour les discussions préélectorales du samedi. À titre d'opposition officielle dans un hôtel de ville où le maire a connu plus que sa part de déboires, le RCM aurait normalement dû produire la solution de rechange la plus visible et la plus vigoureuse à l'administration Bourque. À la place, ses membres se sont allègrement tournés les uns contre les autres. L'action, entre-temps, est allée voir ailleurs, laissant derrière elle une coquille presque vide.

Et puis, il y a la politique canadienne. Il y a deux semaines, le gouvernement Chrétien s'est fait sonner l'alarme par ses propres militants. Après un mandat passé à manier la hache budgétaire, un instrument qui se partage fort mal, plusieurs ministres avaient probablement oublié cette facette parfois encombrante du débat politique qui s'appelle la discussion. Toujours est-il que les membres du cabinet fédéral qui s'étaient mis sur leur trente-six pour assister à un concert d'éloges se sont, à la place, fait sonner les cloches par des militants qui leur ont signalé que, dans les hôpitaux du Canada tout au moins, l'humeur postdéficitaire était loin d'être à la fête.

La semaine dernière, les électeurs de la Nouvelle-Écosse, en jetant leur dévolu comme jamais dans leur histoire sur le Nouveau parti démocratique, ont servi à

leur façon le même genre d'avertissement. Passer sous silence les dégâts sociaux engendrés par des années de compressions en exhibant des déficits zéro ne semble pas devoir réussir à les faire oublier.

■■■

Le changement de climat politique promet d'avoir surtout des conséquences sur le cours du débat sur l'avenir du Québec. Et ici encore, si le dégel semble devoir autant ébranler les piliers de l'édifice souverainiste, c'est qu'il était échafaudé sur une certaine complaisance.

Avant même que Jean Charest ne fasse le saut en politique provinciale, le projet d'un référendum soi-disant gagnant reposait largement sur du vent. Le premier ministre Bouchard était à peine plus proche de son objectif d'une majorité solidement acquise à un OUI que M. Charest de celui de devenir premier ministre du Canada. En février, alors que le Parti québécois filait encore sereinement vers une réélection qu'on soupçonnait assurée faute d'adversaire sérieux, ses propres coups de sonde sur le terrain révélaient que, plus elle s'écarterait du sentier de la souveraineté, plus la voie du succès électoral serait sûre.

À son plus fort, le vent d'indignation suscité par le renvoi fédéral en Cour suprême sur le droit à la sécession du Québec n'avait pas eu l'heur de gonfler la vague souverainiste. Autre signe qui aurait pu donner matière à réflexion, d'un mois à l'autre, l'écart dans les sondages entre le Bloc québécois et le gouvernement Chrétien se creusait inexorablement à l'avantage de ce dernier.

Et pour cause. À Ottawa, le Bloc, réduit en wagon de queue du train péquiste dans la foulée du départ de son illustre fondateur, fait du surplace sur une voie de garage, depuis le dernier scrutin fédéral. Il fallait voir, cette semaine, les bloquistes regarder ailleurs pendant que tout le reste de l'opposition montait au front de la cause des victimes du sang contaminé par l'hépatite C pour mesurer l'étendue de la panne de pertinence dont souffrent les élus souverainistes à Ottawa. De toute évidence, ils n'avaient pas la permission d'interpeller leurs vis-à-vis libéraux sur un projet de dédramatisation auquel adhère le gouvernement Bouchard.

Et puis, soit parce qu'il est plus à l'aise avec sa propre génération, soit par obsession de s'intégrer au paysage péquiste, M. Bouchard a négligé de faire provision de sang neuf à même les réserves pourtant importantes qui s'offraient à lui, lors de son arrivée à Québec. Résultat aujourd'hui, l'alignement péquiste fait plus de place à des gens qui ont fait la lutte à Pierre Trudeau que celui de Jean Chrétien n'en ménage aux anciens compagnons d'armes de l'ex-premier ministre libéral. Cette allure de ligue du vieux poêle réunie autour d'un projet intouchable à tout pour convaincre les générations qui montent d'aller le faire ailleurs qu'au PQ.

À tout cela, certains prescrivent le remède d'un ajustement sémantique sur la promesse d'un autre référendum sur la souveraineté. L'engagement serait tout simplement de moins en moins inamovible dans le temps. Cela ressemble singulièrement à sortir sa galère de cuisine pour faire passer les salières d'un emballage.

## La nouvelle SGF: un coup de pouce à l'emploi et à la croissance du PIB

CLAUDE BLANCHET

L'auteur est président du conseil, ainsi que président et chef de la direction de la Société générale de financement du Québec.

Lors du Sommet sur l'économie et l'emploi qui a eu lieu à l'automne de 1996, de nombreux consensus ont émergé des discussions entre représentants du gouvernement, des syndicats et des employeurs. À cette occasion, le gouvernement du Québec reconnaissait qu'il doit placer au premier rang de ses priorités les objectifs de croissance économique et de développement de l'emploi, et optimiser les ressources qui y sont affectées. Cet engagement a été accueilli favorablement par tous les participants au sommet.

Cette semaine, notre gouvernement a fait un pas dans le sens de cet engagement : il a adopté le nouveau plan quinquennal d'investissement de la Société générale de financement du Québec (SGF). Ce plan confère à la SGF un rôle accru et distinctif dans le développement industriel du Québec. Sa réalisation aura un impact notoire sur l'économie : il comporte des projets structurants qui donneront un formidable coup de pouce à la croissance du produit intérieur brut (PIB) et de l'emploi.

Ce plan est ambitieux ; il est aussi extrêmement stimulant. Il prévoit l'investissement, au cours des cinq prochaines années, de 2 milliards de fonds propres de la SGF qui généreront, avec la contribution de nos partenaires privés, des investissements directs totaux de l'ordre de 10 milliards. Ce nouveau rythme de développement est quatre fois supérieur à celui que la SGF a connu, lors de la dernière décennie.

Construire sur l'acquis

L'adoption du nouveau plan de développement de la SGF ne change pas sa mission. Notre société cherchera toujours à réaliser des projets de développement économique, toujours en collaboration avec des partenaires industriels, à des conditions de rentabilité normales et en conformité avec la politique de développement économique du gouvernement du Québec. Bien qu'elle recherche constamment une position influente qui lui permette d'exercer son leadership, sa participation dans les projets ne dépasse jamais 50 %.

Le métier de la SGF, c'est de monter des projets. C'est là que réside son expertise ; elle laisse à ses partenaires le soin de développer l'expertise spécifique au secteur d'activité et aux procédés technologiques.

Cette façon de faire a fait ses preuves. De 1985 à 1996, par exemple, la SGF a investi 735 millions de ses fonds propres dans des projets totalisant 5,2 milliards. Sur cette période, elle a réalisé plus de 700 millions de bénéfice net et elle a versé plus de 532 millions de dividendes à son actionnaire. De plus, pour la seule année 1997, la SGF a réalisé 11 projets d'investissements avec 16 partenaires issus de six pays et de trois continents. Elle a engagé près de 200 millions de fonds propres qui, avec l'apport de l'entreprise privée, ont généré plus d'un milliard d'investissements au Québec.

À titre d'exemple, c'est cette façon de faire qui a permis de positionner le Québec comme un joueur important en matière de transformation secondaire de l'aluminium. C'est elle qui sera utilisée pour développer des projets dans le domaine du magnésium. C'est encore cette façon de faire que nous mettrons de l'avant dans tous les autres secteurs d'activité où la SGF compte intervenir. En somme, la SGF a

l'intention de bâtir les projets de demain en s'appuyant sur les acquis d'hier.

10 secteurs à développer

Au cours des cinq prochaines années, la SGF mettra à profit son expertise en montage de projets. Elle appliquera cette expertise à 10 secteurs d'activités économiques, dont trois nouveaux secteurs à fort potentiel de développement et intensifs en main-d'œuvre : l'agroalimentaire, le récréotourisme et la logistique industrielle. Pour ajouter à la cohésion et à l'efficacité de l'action gouvernementale, elle procédera à l'intégration des quatre sociétés d'État d'investissement : Rexfor, la Soquip, la Soquia et la Soquem.

Autrement dit, la SGF de demain sera plus que jamais présente dans les investissements liés au développement industriel au Québec. Notre société d'État aura une capitalisation adéquate et une taille qui lui donneront encore plus de crédibilité auprès de ses partenaires.

Donner toutes les chances aux projets

Mais qu'est-ce qui fera le succès de ses interventions ? Pourquoi et comment réussira-t-elle à attirer ici des investisseurs étrangers là où d'autres échoueraient ? La réponse est simple : la SGF n'est pas seulement un partenaire financier, elle est un véritable partenaire industriel.

Contrairement aux partenaires financiers, elle participe activement à toutes les étapes des projets dans lesquels elle investit. Elle est présente au tout début du projet, alors qu'elle identifie les secteurs porteurs et les opportunités d'affaires. Par la suite, elle part à la recherche des meilleurs partenaires à travers la planète et les accompagne de l'étude de faisabilité jusqu'à la mise en exploitation de l'usine. Au cours de cette démarche, elle trouve des sites pour l'implantation des usines, elle démarche des firmes d'ingénierie, etc. Il lui arrive même de chercher des écoles pour les enfants de ses partenaires.

Cette approche lui a permis de développer un solide réseau d'affaires avec des entreprises d'envergure internationale comme Furukawa Electric (Japon), Kvaerner (Norvège), Gist-Brocades (Pays-Bas), Fried v. Neuman (Autriche), Petresa (Espagne), Union Carbide (Etats-Unis) et Noranda (Canada). Ce réseau de partenaires est un atout indéniable pour qui veut développer le Québec.

Pour les entreprises étrangères, la SGF est le partenaire idéal. Puisqu'elle est une société d'État, elle n'est jamais considérée comme un éventuel concurrent. Ces entreprises connaissent sa mission et savent qu'elle ne retirera pas ses billes au premier soubresaut, qu'elle donnera toutes les chances au projet de réussir.

Les alliances forgées par le passé par la SGF sont garantes de ses succès futurs. En réalisant son plan d'investissement 1998-2002, elle profitera de ces alliances et en développera d'autres, tout aussi porteuses de succès.

À la SGF, ce succès se mesure selon les mêmes critères que ceux de ses partenaires privés : la rentabilité des investissements et la valeur ajoutée. En travaillant sur cette base et en allant chercher ses partenaires à l'extérieur du Québec, la SGF participe de façon décisive à la croissance du PIB québécois, cette croissance qui est le principal moteur de développement de l'emploi.



Claude Blanchet

Plus

# Le PC après Charest: un grand saut dans le vide!



Chantal Hébert



**Il y a deux candidats en puissance à la succession de Jean Charest qui sont considérés plus sérieux que les autres : Hugh Segal (à gauche), 47 ans, ancien chef de cabinet des premiers ministres Mulroney et Davis (Ontario), et Stephen Harper, 39 ans, ancien député réformiste bilingue, recyclé en président du National Citizen's Coalition.**

**L**e parti conservateur fédéral, qui entame officiellement aujourd'hui l'après-Charest, est une formation endettée, divisée, assiégée et déboussolée. Son avenir immédiat est même plus incertain qu'au lendemain de la débâcle qui a failli rayer le parti tory de la carte fédérale en 1993.

Symptôme de l'humeur ambiante, le weekend dernier, les dirigeants du Parti conservateur ont convenu de choisir leur nouveau chef à la première occasion possible, en principe, si la proposition est entérinée en conseil général aujourd'hui, quel que part en novembre. Pourtant, ils n'ont personne d'évident en vue. Au contraire, au moment où ils arrêtaient leur projet d'un congrès pour cette année, le premier ministre albertain Ralph Klein, que bien du monde considérait comme idéal pour prendre la relève, fermait catégoriquement la porte à ce genre de tentation.

La hâte du PC a mystifié des observateurs aguerris comme le politologue albertain Roger Gibbins qui ne comprend pas pourquoi, dans les circonstances, les tories ne se sont pas donnés plus de temps pour gérer l'après-Charest. Pourtant l'hypothèse d'attendre plus longtemps « n'a même pas été envisagée », affirme l'ex-député Jean-Guy Hudon qui participait aux discussions de l'exécutif.

## Une fuite en avant

Deux facteurs motivent ce sentiment d'urgence. Il y a d'abord la fragilité du caucus. Dans les faits, le PC est bien plus mal pris que ne l'aurait été le Parti libéral du Québec si Jean Charest avait résisté aux appels pressants qui lui étaient faits. À défaut de convaincre M. Charest, le PLQ aurait pu compter sur un certain nombre de députés relativement connus, disposant d'expérience ministérielle et susceptibles de succéder à Daniel Johnson. Le PC, par comparaison, ne compte dans ses rangs aux Communes aucun député disposant de la combinaison essentielle d'expérience et d'envergure pour prendre la relève au pied levé.

Même l'intérim inspire des in-

quiétudes. La nomination cette semaine d'Elsie Wayne comme chef intérimaire n'a pas eu l'effet de remonter le moral des troupes. Selon plusieurs sources, l'insistance de la députée néo-brunswickoise qui a fait valoir son ancienneté par rapport à ses collègues a joué pour beaucoup dans son choix provisoire. Mais Mme Wayne n'est pas connue pour sa sensibilité sur les dossiers québécois et défend généralement des positions plus conservatrices que le reste du caucus élu l'an dernier, ce qui laisse présager des mois difficiles.

Ensuite, il y a l'argent. La dette conservatrice tourne autour des dix millions de dollars, une somme énorme pour un parti qui est loin du pas de la porte du pouvoir. Moins le PC est perçu comme ayant de l'avenir, plus les créanciers se font pressants. Profitant de l'absence d'un chef aux commandes, ceux qui rêvent d'une solution de rechange rapide aux libéraux fédéraux pourraient même être tentés d'utiliser le levier de la dette du PC pour forcer une fusion avec le Parti réformiste.

Pourtant, en décidant de choisir son chef aussi vite que possible, le parti conservateur choisit la voie de la fuite vers l'avant. Le jour où il aura son nouveau leader, il sera loin d'être au bout de ses peines. Au contraire, à voir comment les



**Beaucoup de noms circulent depuis quelques semaines, y compris celui de l'ancien premier ministre Joe Clark.**

choses se présentent actuellement, le choix au leadership ne s'annonce pas comme un exercice rassembleur.

## Segal et Harper

Le prochain chef conservateur ne sera pas québécois. Là-dessus, il y a consensus. Même si certains l'espèrent encore, le nouveau leader ne sera vraisemblablement pas non plus Ralph Klein. Selon le professeur Gibbins qui l'a côtoyé dans le

dossier de l'unité canadienne, il faut considérer le refus du premier ministre albertain comme définitif. « Comme premier ministre unilingue de l'Alberta, ses perspectives à l'échelle nationale ne sont tout simplement pas assez bonnes », affirme-t-il. En effet, les sondages montrent qu'avec Klein à sa tête, le PC ne décollerait guère en Ontario et encore moins au Québec. Au mieux pourrait-il espérer arracher aux réformistes une partie de leur terrain dans l'ouest.

Cela dit, toutes sortes d'autres noms circulent depuis quelques semaines, y compris ceux de l'ancien gardien de but du Canadien Ken Dryden, du ministre des finances de l'Ontario Ernie Eves, de l'ancien premier ministre Joe Clark (qui n'a envoyé aucun signal solide en ce sens) et du premier ministre Gary Filmon qui arrive en bout de piste au Manitoba. Mais il y a deux candidatures en puissance qui sont considérées plus sérieuses que les autres et la paire illustre bien le dilemme qui va confronter le PC.

Si l'establishment conservateur se replie sur quelqu'un, ce semble devoir être Hugh Segal, 47 ans, ancien chef de cabinet des premiers ministres Mulroney et Davis. Issu de la mouvance ontarienne du parti, M. Segal peut déjà compter sur l'appui des organisateurs bleus dont la légendaire « Big Blue Ma-

chine » accumulait jadis les coups de maître dans cette province. Bilingue, articulé et identifié à la ligne douce à l'égard du Québec, son arrivée à la tête du PC ne marquerait pas de grands virages sur ce front. En entrevue cette semaine, il a réaffirmé son opposition à tout projet de fusion avec les Réformistes. S'il devenait chef, il entendrait tenir le fort conservateur à gauche de la formation de Preston Manning et espérerait avoir ses adversaires réformistes à l'usure, en les bloquant à la frontière du Manitoba-Ontario.

D'emblée, M. Segal est doublement handicapé. En fait de politique active, sa carrière se résume à une série d'actes manqués. Ses quelques tentatives pour se faire élire, qui remontent à il y a plus de vingt ans, ont échoué. Et avec un chef comme lui, identifié à la fois à Brian Mulroney et à l'aile progressiste du parti, celle des « Red Tories » le PC serait peu susceptible d'éroder les appuis réformistes. Au contraire, l'arrivée de Segal à sa tête risquerait de rendre définitif l'exode des électeurs conservateurs traditionnels vers les réformistes.

Le candidat le plus susceptible de brasser la cage serait Stephen Harper, 39 ans. Cet ancien député réformiste bilingue, recyclé en président du National Citizen's Coalition, est le mieux placé pour créer une coalition à même le Parti réformiste actuel et le PC. Si quelqu'un dispose des accointances et du profil pour réussir ce tour de force, c'est lui.

Il est personnellement convaincu qu'il faudrait que le Parti réformiste s'écroule sous Preston Manning pour que ce dernier cède son leadership, de là l'idée d'emprunter la voie de la direction du PC pour arriver à ses propres fins.

Mais avec Stephen Harper à sa tête, le PC perdrait son aile québécoise (à moins qu'elle ne renie toutes ses convictions) et probablement avec elle ses partisans modérés de l'Ontario et de l'Atlantique qui dériveraient vers le parti libéral. Car M. Harper est actuellement un adversaire à la vie à la mort de la reconnaissance par le reste du Canada du caractère distinct du Québec et un fervent partisan de la ligne dure dont le reste des positions le placent souvent à droite de Preston Manning.

Enfin, quel que soit le chef que se choisissent les conservateurs, il n'est pas nécessairement à la veille de siéger aux Communes. C'est qu'il n'existe actuellement au Canada aucun siège sûr pour les conservateurs. Cette constatation vaut autant pour la vingtaine de sièges que le parti occupe actuellement que pour les 281 autres.

## Et si le Québec servait de modèle à l'Europe?



Gérald Leblanc

**O**n va au Goethe Institut pour apprendre l'allemand, mais on peut aussi y aller pour savoir ce que les Allemands disent du Québec. Ce deuxième volet de la mission du Goethe — « faire le pont » selon l'expression du directeur Uwe Förster — fut manifeste lors de la présentation à l'Institut, qui loge dans une belle vieille maison bourgeoise de la rue Sherbrooke à l'est de Saint-Denis, de deux livres sur le Québec.

Le 24 février, on y avait organisé un échange entre le journaliste Jean Fugère et l'auteur Lothar Baier dont la traduction du dernier livre vient de paraître chez Leméac: *À la croisée des langues — du métissage culturel d'est en ouest*.

Le journaliste philosophe, dont l'élégante plume rappelle celle du canadien John Ralston Saul, appuie ses observations sur l'histoire de la Galicie, ancienne province de l'Europe de l'Est, à la rencontre des empires russe, prusso-allemand et autrichien où « la carpe se tassaient

cinq langues », et le vécu actuel de Montréal.

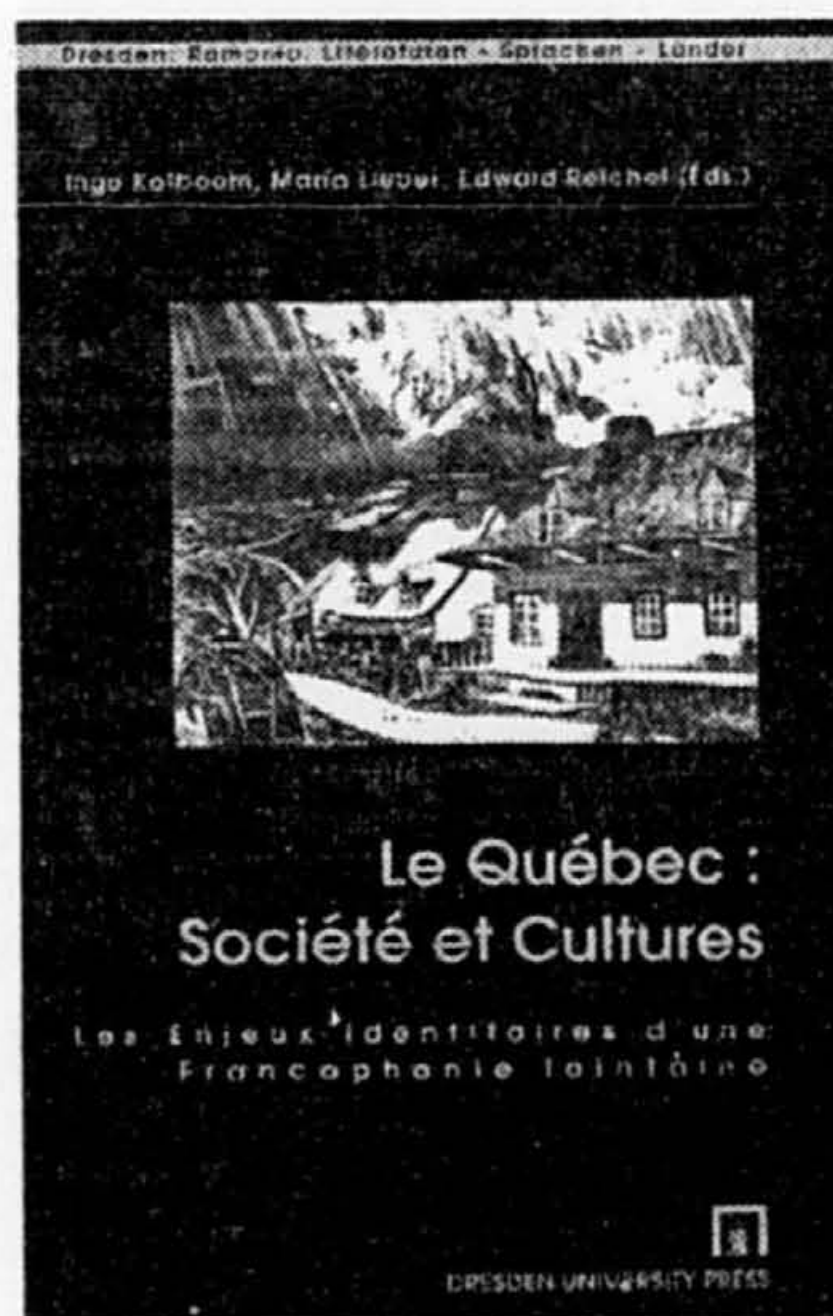
« Le bilinguisme de Montréal, écrit-il, est un phénomène paradoxal. Il est pratiqué à l'encontre du monolinguisme officiel de la province du Québec qui est remis en question par le fonctionnement social de la ville. Tout cela crée une situation politique particulière; dans le Canada anglais, par contre, on prône, dans l'abstrait, le dogme du bilinguisme d'autant plus âprement qu'en réalité, le monolinguisme anglais s'y impose tout naturellement comme l'a décrit Neil Bissoondath. »

« À l'heure où un nombre croissant de courants nationalistes en Europe revendiquent la langue comme élément fondateur de l'identité culturelle, la Galicie et Montréal constituent à la fois un conservatoire et un laboratoire privilégiés pour répondre à des questions cruciales de l'Europe unifiée », lit-on à l'endos du livre de Lothar Baier.

## Un deuxième témoin sympathique

Le 18 mars, c'était au tour de Ingo Kolboom de présenter, au Goethe, l'ouvrage qui vient de paraître, en français, aux Presses universitaires de Dresde, en ancienne Allemagne de l'Est et aux frontières de la Pologne: *Le Québec: Société et Cultures — Les Enjeux identitaires d'une francophonie lointaine*.

Il s'agit d'un ouvrage collectif — 22 articles fort bien documentés sur l'histoire, la langue, la littérature et la politique — dirigé par l'his-



torien Kolboom et deux autres professeurs à l'Institut d'études romanes de Dresde.

Là où nous parlons avec lassitude de « double blocage » et de « double échec », le professeur Kolboom préfère évoquer la « double ouverture » et la « double liaison » des Franco-Québécois. À la fin de son introduction au collectif de Dresde, l'historien allemand revient sur le laboratoire que constitue le Québec.

« En tentant d'intégrer des identités et sociétés nationales distinctes dans le devenir de l'Union européenne, les Européens pourraient penser plus d'une fois au

Québec et admettre que les problèmes identitaires de cette francophonie lointaine ne sont pas aussi éloignés, peut-être moins éloignés que les défis de la souveraineté nationale du Grand-Duché de Luxembourg... La manière dont le Québec, l'une des plus anciennes démocraties du monde moderne (Acte de 1791), a fait et continue à faire face aux problèmes de l'identité nationale dans un Canada néanmoins plus uni et plus pacifique que l'Europe, donne matière à réflexion à ces Européens situés entre Maastricht et Sarajevo. »

En entrevue avec *La Presse*, le professeur Kolboom ajoutait: « Comment faire habiter des nations et des cultures différentes dans une même fédération? Cette question que se pose le Québec depuis longtemps devient de plus en plus pressante en Europe à mesure que s'y resserrent les liens fédéraux. »

## L'ombre et la lumière

Quelle douce musique pour les oreilles des Franco-Québécois, écorchées l'an dernier par un journaliste d'un quotidien de Munich, qui avait présenté Montréal comme un repaire de séparatistes pourchassant les Juifs, en s'appuyant sur les témoignages des Richler, Galganov et consorts.

Le professeur Kolboom, qui avait alors protesté auprès de la direction du *Süddeutsche Zeitung*, n'est pas surpris de ce genre de traitement. « C'est l'image fournie par le Canada officiel: un pays libre aux prises avec les forces tribalistes du Québec. Un professeur de McGill,

dont je tairai le nom, m'a dit récemment que le Québec ressemblait en tout point à l'Allemagne nazie des années 30. Connaissant le Québec, j'ai pu lui dire qu'il était tombé sur la tête. »

Le professeur Kolboom ajoute que cette admiration naïve du Canada assortie du rejet des forces tribalistes du Québec sert à exorciser les peurs allemandes de leur propre nationalisme.

« Les chercheurs allemands qui traitent du Canada sont des américanistes qui incluent parfois le petit voisin du nord. Habités de fonctionner en anglais, ils ne consultent ni ne connaissent le point de vue des Franco-Québécois. »

« Il ne s'agit pas d'y aller de plaidoyers pour l'un ou l'autre camp, mais de présenter les deux faces de la médaille Québec-Canada », ajoute Kolboom, dans à peu près les mêmes termes que ceux utilisés par Uwe Förster, le directeur du Goethe de Montréal.

La différence tient finalement au fait que Lothar Baier, Ingo Kolboom et Uwe Förster parlent le français et connaissent les Franco-Québécois. Tout comme Elisabeth Morf, bibliothécaire au Goethe et conjointe de Louis Bouchard qui y tient la librairie.

Le couple franco-allemand m'annonce un grand projet pour célébrer, en 1999, le 250<sup>e</sup> anniversaire de naissance de Johann Wolfgang von Goethe.

Des Montréalais joueront alors l'opéra Faust, en français, au Québec, en France et en Allemagne. Un autre pont avec les voisins outre-atlantique.

Plus

# Référendum: Bouchard devra naviguer à vue

*La rapidité avec laquelle Charest a touché le nerf péquiste laisse prévoir toute une bagarre*

cois, tout en gardant à l'oeil le premier ministre Parizeau. Pour avoir lieu, le prochain référendum devrait être « gagnant », c'est à dire fournir l'assurance d'une victoire souverainiste.

Qu'en dira le Parti québécois ? L'affaire paraît jugée, à la condition que le grand timonier se contente d'une marge de manoeuvre appréciable et ne demande pas aux militants de ravalier leur programme.

En clair, pas question de s'engager à ne pas tenir un référendum durant le prochain mandat. Chez les organisateurs péquistes — moins affairés à préparer des élections qui paraissent reportées au printemps 1999, on parle « d'ajustements » aux engagements du parti, histoire d'y introduire une dose de réalisme politique, « de bon sens ».

Il est d'ailleurs bien trop tôt pour les grandes manoeuvres — le PQ devançait le PLQ par 14 points il y a un mois, il traîne maintenant de la patte par 20 points dans le dernier SOM-*Le Soleil*. Il faudra quelques mois pour que cessent ces montages russes, que l'opinion se stabilise et digère l'irruption de Jean Charest sur la scène provinciale. À l'automne, si les sondages montraient encore une avance importante des libéraux, un vent de panique soufflerait sur le PQ, conviendrait des vétérans. Dans ces conditions, l'engagement référendaire pourrait carrément passer par dessus bord.

Pour l'heure, personne ne parle du *Titanic*; on amorce doucement l'opération pour faire comprendre aux militants que ce serait une bonne chose de préciser dans la plate-forme électorale du PQ, aux prochaines élections, que le référendum devra être tenu « quand les conditions seront réunies » pour une victoire souverainiste.

Pas de presse... comme par hasard, l'idée circule aujourd'hui comme une possibilité, une éventualité, à la réunion du « bureau », le centre nerveux du Parti québécois à Montréal. En fait, on veut surtout que l'idée vienne de la base, pas question quelques mois avant une campagne électorale qui s'annonce coriace de traumatiser les militants en jouant quitte ou double au micro d'un conseil national.

## Le cabinet

Une bonne partie du chemin est déjà franchi. Au conseil des ministres on ne retrouve plus les kamikazes de 1984 — quand René Lévesque avait perdu la moitié de son conseil des ministres sur son virage vers le « beau risque ». En 1984, il faut le rappeler, le PQ était au terme d'un second mandat et se dirigeait clairement vers une dégelée aux élections.

Au caucus des députés, pas de questionnements existentiels sur l'option — une chose surtout rend



**C'est un secret de polichinelle à Québec, qu'en 1995, au début de la campagne, Lucien Bouchard était contre le déclenchement du référendum. Le OUI, rappelons-le, était loin derrière dans les sondages; il fallut que Jacques Parizeau accepte de céder l'avant-scène à Lucien Bouchard pour que la thèse souverainiste reprenne subitement du poil de la bête.**

fébriles les élus péquistes depuis qu'il est clair que les élections sont reportées; les rumeurs, sans aucun fondement, d'un prochain remaniement ministériel.

Chez les présidents de région, ceux qui relaient le message gouvernemental en région, on sera plutôt souple. « Je ne grimerais pas dans les rideaux si on retardait un référendum qu'on serait sûr de perdre », résumera André Lessard, président de la Côte-Nord, et habituel ténor de la ligne orthodoxe au PQ. « Il y a une réflexion à faire au PQ sur la nécessité d'offrir un référendum gagnant », opine Gaby Archambeault, président de six comités, tous péquistes, dans Lanaudière. Pour Maxime Bertrand, président de Laval, l'effet Charest se sera dissipé à l'automne, c'est à ce moment que le Parti québécois devra décider s'il doit corriger le tir.

Maxime Barrakatt, le président de Montréal-Ville Marie et portedrapeau habituel des orthodoxes (sur la langue notamment) ne tournait même pas les appels nombreux des journalistes. Seule résistance palpable, comme toujours,

Montréal Centre; pas question de changer de cap. « Ici c'est unanime, il doit y avoir un référendum au cours du prochain mandat, quoi qu'il advienne », de lancer Mario Beaulieu, le président des comités de l'Est de l'île qui venait de faire un rapide survol de ses 14 présidents de comités.

Et qui se demande ce que veut Lucien Bouchard au juste, lui qui, il y a quelques années répétait à des amis comme Pierre Marc Johnson qu'on ne devait pas abuser des référendums et qu'une consultation par génération, c'était bien suffisant.

C'est un secret de polichinelle à Québec, qu'en 1995, au début de la campagne, Lucien Bouchard était contre le déclenchement du référendum. Le OUI, rappelons-le, était loin derrière dans les sondages; il fallut que Jacques Parizeau accepte de céder l'avant-scène à Lucien Bouchard un peu avant la mi-campagne, pour que la thèse souverainiste reprenne subitement du poil de la bête.

## Savoir jauger

Depuis des mois, les hommes

d'affaires qui rencontraient privé M. Bouchard en ressortaient perplexes; il paraissait très sensible à leurs appréhensions devant la perspective référendaire. Comme s'il parlait d'une réalité éloignée, il ajoutait que le « Parti québécois » n'accepterait pas qu'on devie de l'engagement référendaire.

Mais, galvanisé par l'assurance d'une victoire écrasante sur les libéraux, il se fit plus intransigeant en février. Il y aura élections puis référendum, affirma-t-il fermement à une poignée de pdg d'importantes entreprises. Coïncidence, moins d'un mois plus tard le camp fédéraliste avait changé de champion au Québec.

Lucien Bouchard a déjà été celui par qui le virage arrive; en 1995, il avait fait entrer dans la gorge de Jacques Parizeau l'idée du partenariat avec le Canada anglais — plus exactement M. Parizeau était d'accord avec l'idée mais opposé à ce qu'on la présente comme un « virage » déterminant pour le camp souverainiste.

Récemment encore, au conseil national de l'automne 1997, M. Bouchard donna l'impression de prendre la température de l'eau en laissant flotter, pendant deux jours, une idée cautionnée par Bernard Landry, quant à un référendum sur l'existence du peuple du Québec.

Tournée en dérisoire par les observateurs, la stratégie passa à la trappe, ironiquement, même par des ministres qui l'avaient approuvée dans un premier temps, comme le responsable des questions constitutionnelles, Jacques Brassard. Le PQ clairement n'était pas prêt aux coups de barre susceptibles de le faire dévier du sillon tracé dans son programme.

Cet objectif, la souveraineté, et la façon de l'atteindre, c'est curieusement ce qui à la fois réunit le PQ — et des personnalités aussi opposées sur le plan social que Louise Harel et Bernard Landry — mais c'est aussi le joint fragile, la faille qui peut faire sauter la marmite.

Et le futur chef libéral Jean Charest l'avait bien saisi quand, en mettant le pied dans l'arène provinciale, avec une précision de chirurgien, il lanca son pavé dans la mare. Lucien Bouchard cherchera à se dédouaner de son engagement de tenir un référendum, paria Charest; une gageure où il ne peut perdre.

Pile, Lucien Bouchard fait ce qu'il avait prédit, et se met à dos son parti, une situation fâcheuse moins d'un an avant le scrutin...

Face, il maintient sa promesse référendaire et contrarie la volonté populaire.

Après des mois d'attaques laborieuses de Daniel Johnson qui ne parvenait pas à secouer le gouvernement Bouchard, la rapidité avec laquelle Charest a touché le nerf péquiste laisse prévoir toute une bagarre.



Denis Lessard

du bureau de La Presse  
QUÉBEC

« **A**près en avoir obtenu le mandat lors des prochaines élections générales, le Parti québécois soumettra donc à la population le projet de créer un pays souverain... »

Vous êtes linguiste? Grammaire? En fait, pour comprendre ce que voudra bientôt dire cette phrase anodine, il vaudrait mieux être sondeur...

Car en quatre pages bien tassées dans le programme du Parti québécois, cette phrase est la seule qui paraît contraindre le gouvernement Bouchard à se lancer dans une nouvelle campagne référendaire durant le mandat suivant sa réélection. Bien sûr on y parle aussi de « l'urgence d'établir un Québec souverain », mais pour un parti qui fait la promotion de la même idée depuis 30 ans, l'urgence est une notion bien relative.

Dans le cadre d'une élection contre Daniel Johnson, la perspective d'un référendum était déjà un handicap; dans une campagne contre un Jean Charest, elle devient un boulet.

Lucien Bouchard voudra-t-il se frotter à son parti pour se dégager du sacro-saint article 1 du programme péquiste? Choisira-t-il plutôt de se présenter à l'électorat ligoté à la promesse d'un référendum dont il sait, sondage à l'appui, que sept Québécois sur dix ne veulent pas? En fait, il naviguera probablement à vue, sans prendre de front son parti ni s'engager irréversiblement dans une démarche que réprouvent les électeurs.

## Référendum oui, mais gagnant...

L'expression n'est pas nouvelle, mais on ne l'avait pas entendue depuis bien longtemps. Il y a un mois à peine, Lucien Bouchard galvanisait ses troupes en parlant d'une campagne référendaire qui suivrait rapidement une élection remportée haut la main.

Il promettait que c'est un Québec souverain qui entrerait dans le prochain millénaire. Tout à coup, M. Bouchard a ressorti cette semaine une expression qui lui était chère quand il dirigeait le Bloc québé-

# L'affaire Vriend ou quand les juges réécrivent les lois



Yves Boisvert

On sait que depuis la Charte canadienne (1982), les tribunaux peuvent trancher d'un texte de loi les parties qui violent les droits fondamentaux. Il faudra dorénavant vivre avec l'idée que les tribunaux peuvent également ajouter à une loi pour la rendre valide.

Judi, dans l'affaire *Delwin Vriend*, les juges de la Cour suprême, à sept contre un, ont ajouté un membre de phrase à la loi albertaine sur les droits de la personne, la citoyenneté et le multiculturalisme. Cette loi, comme la Charte québécoise des droits de la personne et tous ses équivalents provinciaux, énumère une série de motifs illégaux de discrimination. Par exemple, il est interdit de refuser un logement ou un emploi en raison de la race, de la religion, du sexe, du handicap (etc.) d'une personne.

Mais contrairement à toutes les lois provinciales équivalentes (sauf celle de l'Île-du-Prince-Édouard), la loi albertaine ne mentionne pas comme motif de discrimination illégale l'orientation sexuelle.

M. Vriend était apparu de laboratoire au King's College, à Edmonton, une institution de l'église chrétienne réformée. Quand la direction a appris qu'il était homosexuel, il a été congédié. Il a contesté son congédiement devant la Cour du banc de la Reine d'Alberta, qui lui a donné raison: son congédiement était discriminatoire, même si la loi provinciale ne comprend pas l'homosexualité comme motif de discrimination illicite.

La Cour d'appel de l'Alberta a cassé ce jugement et a dénoncé le vent d'activisme judiciaire qui souffle au Canada un peu trop fort aux yeux de certains. Les tribunaux ne sont pas là pour réécrire les lois, de dire la Cour d'appel: tant pis si l'orientation sexuelle n'est pas protégée.

À sept contre un, la Cour suprême vient rétablir le premier jugement et donner raison à M. Vriend. Pour lui donner raison, il fallait que la cour ajoute des mots à la loi albertaine: l'orientation est un motif illicite de discrimination dorénavant dans cette province. Les motifs de la majorité ont été écrits par les

juges Peter Cory et Frank Iacobucci.

## La cour défend son rôle

La Cour suprême a senti le besoin de défendre son rôle de chien de garde constitutionnel. Il est trompeur de présenter le débat présent comme une opposition entre le gouvernement élu démocratiquement et les tribunaux, écrit la majorité. Il y a un « dialogue » entre les tribunaux et les élus, et c'est la Constitution qui en décide ainsi, dit la cour.

Ajouter l'orientation sexuelle dans la loi est la façon la moins brutale de régler le problème, aux yeux de la cour. L'autre solution est en effet de déclarer l'ensemble de la loi invalide parce qu'elle exclut les homosexuels de la protection contre la discrimination...

La Constitution ne donne apparemment aux juges que le pouvoir de déclarer inopérante, ou invalide, une loi ou une partie d'une loi qui viole la Charte. Il n'est écrit nulle part que les juges peuvent ajouter du texte aux lois.

Mais en fait, disent les experts, la Cour suprême ne fait que raffiner ses outils d'intervention. Déclarer invalides des pans de législation n'est pas approprié pour chaque cas. On a alors inventé la déclaration d'invalidité avec effet suspendu: le gouvernement se voit

donner un délai X pour changer sa loi selon les directives de la cour.

Et la « reconstruction par addition » est au nombre de ces nouveaux outils depuis l'arrêt *Schachter*. C'est que dans le cas d'une loi qui accorde des bénéfices aux citoyens, il serait injuste de priver tous les citoyens des bénéfices sous prétexte qu'une catégorie de gens sont exclus; la cour estime alors qu'il est préférable d'ajouter à la loi ce qu'il y manque.

« Il est vrai que les juges chausent les souliers du législateur, mais c'est bien moins intrusif que si la cour annulait toute la loi; le législateur peut bien revenir à la charge par la suite », de dire le professeur David Schneiderman, directeur du centre d'étude constitutionnelle de l'Université de l'Alberta.

Il observe en particulier que le seul dissident, le juge John Major, est originaire d'Alberta: il était d'accord sur le fond pour dire que les homosexuels devaient être protégés, mais il aurait donné un an au gouvernement pour réécrire la loi dans ce sens.

« Quand la cour choisit d'ajouter à une loi, c'est qu'elle est d'opinion que le gouvernement préférerait préserver le reste de la loi plutôt que de la voir annulée au complet. Or, le juge Major n'est pas convaincu que le gouvernement albertain ne préférerait pas voir jetée au panier toute la loi sur les droits de la

personne plutôt que de voir les homosexuels protégés; ça témoigne bien à quel point de larges segments de l'opinion ici y étaient opposés. »

Le professeur José Woehrling, de l'Université de Montréal, ne voit rien de révolutionnaire dans cette décision. « Un groupe de personnes peut être exclu du bénéfice d'une loi par des membres de phrase ou par l'absence de mots. Il faudrait être très formaliste pour s'en tenir à la soustraction de mots: tout dépend de la façon dont la loi est rédigée. Dans l'affaire *Tétrault Gadoury*, la Cour suprême a étendu les bénéfices de l'assurance-chômage aux personnes de plus de 65 ans en enlevant quelques mots; la question que le juge doit se poser est: est-ce que le législateur a voulu exclure une catégorie de personnes? » Et si cette exclusion va contre le droit à l'égalité, la cour voudra y remédier.

Il faut que la reconstruction soit évidente, et qu'une seule possibilité de rédaction s'offre, comme pour l'affaire *Vriend*, sans quoi on s'en remettra aux élus. Il faut aussi que l'ajout ne dénature pas la loi.

En ajoutant quelques mots, la cour limite le choc entre le judiciaire, non élu, et le législatif, de dire M. Woehrling: « La cour se contente de rogner les angles trop aigus d'une loi au lieu de l'annuler complètement. »

## Plus

# Le riche cheminement du père Julien Harvey



Gérald LeBlanc

« **I** l laisse un héritage immense et multiforme », lisait-on dans le communiqué annonçant, mardi, la mort du père Julien Harvey.

Immense et multiforme était en effet le personnage difficile à caser que fut le père Harvey.

C'était un intellectuel, expert des langues orientales et de l'exégèse biblique, qui fut instructeur de hockey et de crosse, un mordu du canot-camping qui avait descendu à peu près toutes les rivières du Québec et de l'Ontario.

« Une force de la nature qui ne reculait devant rien » se souvient mon collègue Guy Pinard, qui garde un souvenir impérissable de son surveillant au collège Sainte-Marie.

C'était un jésuite, aristocrate de l'Église catholique, qui fut aumônier de l'ancien refuge Meurling, vicaire à la paroisse Sainte-Élisabeth du quartier Saint-Henri, où il résidait, à la manière d'un prêtre-ouvrier, dans un modeste appartement de la rue Palm.

C'est là que j'ai passé un après-midi avec lui, à l'hiver de 1994, pour préparer un article de la série « À l'écoute des penseurs ». Sur la table de cuisine, il avait empilé une série de documents, nationaux et internationaux, sur l'immigration, qu'il ressortait toujours dans le concret de la vie montréalaise.

Il m'avait alors expliqué comment il avait évolué, « par essais et correction », dans sa vision de l'intégration des immigrants à la société québécoise.

## Un nouveau modèle québécois

Comme ce fut souvent le cas pour notre brave jésuite, c'est la vie qui lui a fourni l'immigration comme champs de recherche-action, un couple indissociable pour Julien Harvey.

Au début des années 80, son collègue jésuite Jacques Couture,



Le père Julien Harvey est photographié en janvier 1994, au Centre d'accueil des immigrants, en compagnie, de gauche à droite, d'An Hoip Hoang, du Vietnam, Marie-Claude Manga, du Zaïre, et Gity Shirzad, de l'Iran.

PHOTO JEAN GOUJIL, La Presse

« Il refusait la critique qui ne s'accompagnait pas de pistes de solution. Il prenait toujours la route du réel et du possible » dit Carolyn Sharp, la directrice de la revue *Relations*.

Non content de rejeter le multiculturalisme à la Trudeau et l'assimilation ceinture fléchée, il s'est donc appliqué à trouver un modèle rendant justice au Québec et à ses immigrants.

« Avec l'équipe de Justice et Foi — groupe de recherche-action qui cherche à incarner le christianisme dans le monde d'aujourd'hui — j'ai évolué, par essais et correction, de l'intégration à l'américaine (l'objectif est placé en avant, dans l'avenir), à la convergence culturelle du Parti québécois (le patrimoine de la majorité devient le point de repère) pour enfin favoriser le modèle de la culture publique commune » me disait-il.

## L'amour du Québec

Cette culture publique commune — on trouvera ci-contre la définition que donnait le père Harvey à cette formule, inventée avec le sociologue Gary Caldwell — fut adoptée par le gouvernement Bourassa des années 90.

C'était pour Julien Harvey le seul modèle susceptible d'assurer la marche commune des quatre grands blocs du peuple québécois, sur lequel il revenait encore dans un article de la livraison d'avril de la revue *Relations*.

Il fut sans doute heureux de constater que Peter Scowen, enfant de Westmount et rédacteur en chef du magazine *Hour*, était arrivé à la même vision que celle de l'enfant de Chicoutimi.

On pourrait trouver la même démarche, de rigueur intellectuelle et d'engagement dans le quotidien, dans les autres grands dossiers pour lesquels s'est passionné Julien Harvey, notamment la laïcisation de l'école et la réconciliation avec les autochtones.

Depuis la crise d'Oka, il était membre du Comité paritaire québécois-autochtone. Ses partenaires amérindiens furent surpris de découvrir qu'il avait fait beaucoup plus de kilomètres en canot qu'aucun d'entre eux.

Nous serions aussi tous surpris de découvrir la profondeur et la pertinence de ses réflexions, si l'on avait le temps d'écouter cette voix qui cherchait à nous sortir des ornières pures et dures, trudeauistes ou ethno-nationaliste.

## Culture publique commune

La culture, c'est l'art de vivre que développe une communauté assez large pendant un temps assez long. Le Québec compte quatre grands blocs : les Amérindiens et Inuit, les Québécois de vieille souche, les Anglo-Québécois de vieille souche et les nouveaux arrivants. On ne peut se satisfaire d'une mosaïque de cultures juxtaposées ; il est essentiel de trouver une culture commune à ces quatre groupes.

Pour y arriver, il faut distinguer trois niveaux de culture : le noyau central dur, la partie ouverte autour du centre et la variété folklorique à la périphérie.

Le noyau dur comprend les valeurs communes qu'on ne peut diviser ni négocier : une langue commune, l'égalité de la femme et de l'homme, le respect des plus faibles, les mêmes lois et la même

Charte, une certaine visée commune de l'histoire.

Autour de ce noyau, on retrouve une zone ouverte à l'apport des diverses cultures, à commencer par celle de la communauté anglophone qui fait partie essentielle de l'identité québécoise — il suffit de mentionner ici les noms de M<sup>me</sup> Greta Chambers et de l'Université McGill — mais aussi les grandes valeurs de la prière chez les musulmans et du goût de la nature chez les Amérindiens.

À la surface, on trouve des manifestations plus visibles, mais aussi plus superficielles, du costume, de l'alimentation et des loisirs. Le pluralisme et la tolérance doivent régir ce dernier niveau d'infinie variété.

La Presse, 19 février 1994.

alors ministre de l'Immigration, lui avait demandé un rapport sur les milliers d'Haïtiens clandestins de Montréal. « Je me suis alors aperçu, disait-il, que le moment le plus

important n'était pas le jour de son arrivée mais le lendemain de l'installation chez nous de l'immigrant. »

En plus de faire régulariser la si-

tuation de ces clandestins, devenus citoyens du Québec, le père Harvey avait découvert un riche terrain qu'il a défriché et cultivé jusqu'à sa mort.

# Il y a 30 ans, Martin Luther King tombait sous les balles d'un assassin

## UNE PAGE D'HISTOIRE



Pierre Vennat

le Seigneur soit loué et surtout, chante-le bien ! »

## La colère

Ironiquement, l'attentat meurtrier contre cet apôtre de la non-violence déclencha justement ce qu'il dénonçait le plus. Dans la plupart des villes américaines, une explosion de colère des Noirs accueillit la nouvelle de son assassinat et dans une douzaine de villes américaines, notamment à Boston, Chicago, Raleigh (Caroline du Nord) et Washington, la violence éclata.

Les actes de pillage et de vandalisme, sans parler des incendies, s'intensifièrent rapidement. Ces émeutes firent des dizaines de morts. Et à Washington, dont plus de 60 % de la population est de race noire, le président Lyndon Johnson dut faire appel aux troupes régulières pour réprimer les désordres, protéger la Maison-Blanche et disperser les pillards et les pyromanes. Un nid de mitrailleuse avait même été installé sur le Capitole.

Le directeur national du CORE (Congrès pour l'égalité raciale), Floyd McKissick, en conclut que la philosophie de non-violence, du moins celle des Noirs américains, avait été assassinée à Memphis en même temps que le pasteur King.

« La philosophie de la non-violence est morte avec le Dr Martin Luther King, le dernier prince de la non-violence, l'épave de la non-violence. Les Américains noirs ne toléreront plus ce massacre de leurs larmes. King était l'exemple américain du mahatma Gandhi. Ce symbole fut tué dans une rue américaine. » McKissick avait prédit que nul chef noir en Amérique ne pourrait, dorénavant, poursuivre la politique de non-violence.

Quant au successeur de King à la tête de la Southern Christian Leadership Conference, le Dr Ralph Abernathy, il annonça solennelle-



En une dizaine d'années, Martin Luther King était devenu le chef incontesté du mouvement intégrationniste et pacifiste des Noirs américains.

PHOTO AFP

ment que la lutte non violente pour la libération de tous les peuples opprimés allait se poursuivre d'une manière encore plus militante que précédemment. Mais il refusa de condamner formellement les actes de pillage et les incendies.

« Nous pensons, avait-il dit, que plutôt que de condamner ces actes, il faut en rechercher les causes et les extirper. Notre solution pour mettre fin à la violence et pour éviter le renouvellement, c'est que le Congrès adopte immédiatement une législation garantissant le travail à tous ou, pour ceux qui sont incapables de travailler, un revenu annuel qui leur assure une vie décente. »

## Un leader respecté

En une dizaine d'années, le réveil des Noirs américains avait fait de Martin Luther King, obscur pasteur de l'Église baptiste du Sud, le

chef incontesté du mouvement intégrationniste et pacifiste de la population noire. Fils d'un pasteur géorgien, Martin Luther King était né à Atlanta le 15 janvier 1929 dans une famille de trois enfants. Sa sœur aînée devait devenir institutrice et son frère cadet, pasteur lui aussi.

C'est dans sa ville natale que le jeune King fit ses études secondaires. Du Morehouse College d'Atlanta, il passa ensuite au Crozer Theological College Seminary de Chester, en Pennsylvanie, puis à l'Université de Boston, où il obtint son doctorat en 1954. La même année, il épousa une jeune fille de l'Alabama, ce qui l'amena à prendre la tête à Montgomery, en décembre 1955, d'une campagne de boycottage des transports en commun, où la discrimination raciale était de mise.

Mais il ne s'attarda pas long-

temps dans l'Alabama. De retour à Atlanta, il y fonda peu après la Southern Christian Leadership Conference, dont il assumait la présidence jusqu'à son assassinat. C'est là que, s'inspirant des enseignements de Gandhi, mort lui aussi sous les balles d'un assassin un peu plus de 20 ans auparavant, il brandit pour la première fois l'étendard de la non-violence autour duquel devaient se rassembler la plupart des intégrationnistes noirs.

Après sa participation aux manifestations de Birmingham, le pasteur King fut vite considéré par la majorité des Américains, y compris les policiers racistes, comme le leader le plus important du mouvement noir aux États-Unis. Il fut mis 15 fois en état d'arrestation. Ce leader respecté par ceux-là mêmes qu'il combattait fut alors, pour des millions de Noirs prostrés et avides de justice, le symbole dont ils avaient rêvé depuis des générations.

## « I have a dream »

« I have a dream », aimait dire Martin Luther King. « Mon rêve, c'est un rêve profondément enraciné dans le rêve américain. Je rêve qu'un jour, sur les collines rousses de Géorgie, les fils des anciens esclaves et les fils des anciens esclavagistes pourront s'asseoir tous ensemble à la table de la fraternité. »

Un rêve américain... Le rêve de tous ceux qui lui firent confiance et qui le suivirent les yeux fermés, refusant de répondre par la violence à la brutalité, à l'injustice, à l'arbitraire, jusqu'au jour où d'autres leaders, plus jeunes, plus impatients, moins tolérants aussi peut-être, commencèrent à prêcher aux États-Unis la « guérilla raciale » et la conquête des libertés sociales et de l'égalité des droits civiques par une lutte immodérée contre la résistance opiniâtre des conservateurs blancs.

Plus

# 1 200 juifs de Montréal se penchent sur leur avenir

## Le clown et le savant mettent le cap sur l'espoir



Gérald LeBlanc

«**Q**ue dirons-nous à nos enfants ? » se sont demandé 1 200 Juifs de Montréal, durant le week-end dernier au Palais des congrès. Les jeunes s'en vont et près du quart des 100 000 Juifs de Montréal ont plus de 65 ans. À l'interne, les tensions se font sentir entre orthodoxes et libéraux, entre ashkénases anglophones et sépharades francophones ; à l'extérieur, il faut s'ajuster à la valse-hésitation des Franco-Québécois et aux remous d'Israël.

La grande famille judéo-montréalaise a fait le tour du jardin, durant ce grand forum préparatoire à l'an 2000.

« On y a manifesté une grande volonté de regarder vers l'avenir, de tourner la page sur les années difficiles du passé, de dire que nous sommes ici pour y rester, de réaliser que nous sommes tous dans le même bateau et d'y assurer une place pour nos enfants », nous disait Monnette Malewski, vice-présidente de la Chambre de commerce qui vient d'être nommée présidente du conseil d'administration du Musée de Pointe-à-Callièrre.

Il serait impossible de faire état des nombreuses présentations faites durant ce grand remue-méninge des Juifs de Montréal. Contentons-nous donc de dégager les messages de ceux qui ont ouvert et clôturé la rencontre : Bernard Shapiro, le recteur de McGill, et Andy Nulman, le directeur du festival Juste pour rire.

### Dépasser le temps du deuil

« Leur dire la vérité », a répondu Bernard Shapiro à la question posée à sa communauté : « Que dirons-nous à nos enfants ? »

Avec une rare franchise et un indéfectible attachement à sa communauté, le savant docteur Shapiro a demandé aux siens de quitter le terrain de la nostalgie et de ne pas éterniser la période de deuil.

Après avoir rappelé l'époque glorieuse où Montréal était la riche métropole du Canada et sa communauté juive la plus prospère et la plus vibrante du continent, le rec-



Andy Nulman, directeur du festival Juste pour rire : « C'est évident que notre communauté ne survivra pas ! L'important n'est pas de survivre mais de conquérir... Le temps est venu de remplacer le « Vive le Québec libre » du général de Gaulle par « Vive le Québec juif ». Demain nous appartient. »



Avec une rare franchise et un indéfectible attachement à sa communauté, le savant docteur Bernard Shapiro, recteur de McGill, a demandé aux siens de quitter le terrain de la nostalgie et de ne pas éterniser la période de deuil.

teur Shapiro, qui avait intitulé sa causerie « Les défis du changement et les énigmes du choix », a invité les siens à tourner la page.

« Pour que notre communauté jouisse du vibrant et excitant avenir que je crois à notre portée, nous ne pouvons nous contenter de l'héritage du passé. Ayant fait notre deuil pour marquer le passage, nous devons bâtir sur les restes du passé pour créer un futur différent. Il serait très humain de se contenter de vivre, sans avoir à fournir l'effort de bâtir. Plus facile en effet de jouir des dividendes que d'effectuer des investissements. Sur cette route, il n'y a cependant pas de futur. »

Le recteur Shapiro a ensuite posé six questions sur le nécessaire « virage linguistique », sur la place légitime de l'anglais dans une société principalement francophone, sur les faciles accusations de racisme, sur les chicanes internes, sur la place d'Israël et sur la lutte contre la pauvreté qui frappe aussi durement les Juifs que le reste des Montréalais.

On dit que le recteur Shapiro a donné le ton à tout le congrès, décidément tourné vers l'avenir, malgré

le refus de tourner la page des nostalgiques pure laine.

### Vive le Québec juif !

S'il faut en juger par les éclats de rire provoqués par le dernier intervenant, le cap sur l'espoir ne s'est pas démenti.

Il est impossible de reproduire le spectacle donné par Andy Nulman, cette dynamo qui se décrit lui-même comme un clown-enfant, mais il a, en gros, dit ce qui suit.

« C'est évident que notre communauté ne survivra pas ! L'important n'est pas de survivre mais de conquérir. Il faut que nos sépharades investissent les journaux francophones et disent aux Franco-Québécois qu'ils auront deux jours de congé à Pâques et au Jour de l'An, s'ils se joignent à nous. Il faut aussi leur dire que nous n'imposons pas la circoncision rétroactivement. Le temps est venu de remplacer le « Vive le Québec libre » du général de Gaulle par « Vive le Québec juif ». Demain nous appartient. »

À ses bureaux du Festival juste pour rire, M. Nulman insistait pour me montrer son masque de gardien de but à l'effigie de son festival

— il joue dans deux équipes de l'ouest de l'île — et y allait d'une tirade sur la vie de tous les jours.

« Ensemble, les Juifs parlent des mêmes choses que vous. Que feront les Canadiens durant les éliminatoires ? Felipe Alou va-t-il réussir un autre miracle avec nos Expos ? L'hiver va-t-il enfin finir ? Les enfants sont donc tannants. Où va-t-on souper samedi ? On va-t-il avoir le temps de prendre des vacances ? Et parfois aussi de Charest et Bouchard ou de notre maire jardinier. »

L'appartenance juive est-elle importante dans son identité ?

« Certainement, au moins pour une de mes identités, car j'en ai plusieurs : juive, québécoise, canadienne, gardien de but et enfant-clown — ce qui me permet de gagner ma vie. »

A-t-on aimé sa prestation au Palais des congrès ?

« Au début, les visages se sont allongés mais les éclats de rire ont vite suivi. L'humour juif ressemble beaucoup à l'humour québécois. On y retrouve les mêmes grands traits : rire à travers les larmes, rire de soi, bien distinguer entre NOUS et EUX. »

Va-t-il rester à Montréal ?

« Je suis né dans le quartier Snowdon, ma famille, mes amis et mes racines sont ici. Je pourrais avoir un job demain matin à Toronto ou Los Angeles, mais pourquoi m'en aller quand j'aime ça ici ? Il y aura toujours des problèmes. Si on divisait la province en quadrilatères, il y aurait des chicanes entre le bon et le mauvais côté du soleil, ou la journée d'enlèvement des ordures ménagères. Il a trop de choses à faire pour se laisser arrêter par nos chicanes politiques. »

« C'est mon ami Lawrence Paperman, entrepreneur de pompes funèbres et joueur dans mon équipe de hockey, qui m'a entraîné à la rencontre du Palais des congrès. Il m'a aussi convaincu de coprésider le cinquième anniversaire de Pro-Montréal, qui veut garder nos jeunes ici. On va faire un show intitulé *Planète Montréal*. Ceux qui voulaient partir l'ont fait, les autres sont trop pressés pour y penser. »

Une communauté qui peut se permettre d'entendre le discours de vérité de Bernard Shapiro et ensuite laisser rire d'elle par Andy Nulman, doit être en assez bonne santé.

## Une Turquie parallèle

### Après 75 ans d'exclusivité laïque, force est de constater l'échec du projet

FRED A. REED  
collaboration spéciale, ISTANBUL

Les forces armées turques viennent de confirmer, pour la quatrième fois en autant de décennies, qu'elles entendent diriger ce pays de 65 millions d'habitants comme bon leur semble.

Le 27 mars, la junte qui exerce dorénavant une véritable tutelle militaire a présenté, lors d'une réunion du Conseil de sécurité nationale, à Ankara, une brochure de « recommandations » applicables séance tenante par le gouvernement et ayant comme but l'extirpation de « l'intégrisme islamique ».

Si cet intégrisme est désormais identifié comme l'ennemi numéro un du régime laïc musclé fondé par Kemal Atatürk en 1923, il demeure mal défini. Comment faire la distinction, s'interroge-t-on, entre un pieux croyant et un intégriste en puissance ?

Après 75 ans d'exclusivité laïque, force est de constater l'échec du projet. L'islam en Turquie, dont 98 % de la population est musulmane, connaît un regain de vie. Ses adhérents revendiquent sans violence mais avec insistance leur place dans l'espace public jusque là monopolisé par les adhérents d'un laïcisme pur et dur.

Mais cet espace public se rétrécit maintenant comme une peau de chagrin. L'ultimatum du 27 mars fut la suite naturelle de celui du 28 février 1997 qui a provoqué l'effondrement du gouvernement de coalition regroupant le Parti du Salut (Refah Partisi) de M. Necmettin

Erbakan, alors premier ministre, et le Parti de la Juste Voie de Mme Tansu Ciller. Les écoles religieuses Imam-Hatip, créées par l'État dans les années soixante, furent aussitôt fermées, ainsi que la plupart des médresses (écoles traditionnelles coraniques). Le parti de M. Erbakan, islamisant, mais en même temps véhicule des revendications économiques des classes défavorisées, fut dissout et l'ancien premier ministre privé de ses droits pendant cinq ans.

De telles mesures draconiennes n'ayant pas pu endiguer l'ascension appréhendée de l'islam politique », le gouvernement de M. Mesut Yilmaz, lui-même mis en place par les militaires, s'est retrouvé à son tour sur la sellette. Accusé de fermer l'oeil devant l'infiltration des institutions séculaires, il a agité l'épouvantail d'élections anticipées. L'armée a répliqué en brandissant la menace, à peine voilée, d'un coup d'État en bonne et due forme. Et M. Yilmaz de reculer à toute vapeur.

### Les caisses occultes

Parmi les mesures qui seront présentées après les fêtes du Kourban Bayram au parlement majoritairement acquis aux thèses de l'État-major, figure l'abrogation des privilèges accordés à des fondations islamiques, décrites comme source des « caisses occultes » du mouvement islamiste. Les fonctionnaires soupçonnés de sympathies intégristes seront remerciés, et le port du foulard islamique prosaïté dans les universités ainsi que dans les bureaux de l'État.

Si, toutefois, le programme ne débouche pas sur des résultats es-

comptés à très brève échéance, un gouvernement de technocrates prendra la relève afin de préparer des élections. La junte se réserve toujours le droit d'intervenir.

« Ce n'est qu'une tentative d'imposer à une société diversifiée le sécularisme et l'occidentalisation », explique M. Akif Emre, rédacteur en chef au quotidien islamiste *Yeni Safak*. « Ils essaient d'arrêter le processus graduel de l'affirmation des valeurs culturelles islamiques, en évitant les intellectuels musulmans de la vie publique. Mais, ils ne réussiront pas. »

« D'une certaine façon, affirme M. Ali Bayramoglu, spécialiste des questions islamiques, la montée de l'islamisme représente une menace, mais pas de la façon dont les militaires l'entendent. L'islamisme est le symptôme d'un blocage du système. Il existe désormais une Turquie parallèle, qui n'a pas droit de cité. En autant que cette situation se perpétue, nous risquons de connaître une grave crise d'État. »

Derrière la lutte acharnée que se livrent islamistes et sécularistes se profilent toutefois des considérations basement matérielles.

### Portrait accablant

Toutefois, pour ce qui est d'une inflation qui frise les 100 % et un chômage endémique qui frappe surtout les jeunes, il faut repasser.

Dans un document percutant dont nous avons obtenu copie, M. Mustafa Ozel, économiste auprès de la Fédération turque de la petite et moyenne entreprise, dresse un portrait accablant de l'incapacité absolue des grandes entreprises

turques regroupées en quelques holdings puissants de survivre sans l'aide de l'État.

« Le nouveau gouvernement s'apprête à payer 60 % de ses revenus à une poignée de conglomérats sous forme d'intérêts. » Ce secteur, croulant sous les dettes et financé à même des deniers de l'État, se montre incapable de concurrencer hors des frontières, à moderniser ses équipements et à améliorer ses procédés de production et d'investissement. En même temps dans l'Est du pays c'est l'essor de nouvelles, petites et moyennes entreprises — les « lions anatoliens » — orientés vers les exportations et financées par des partenaires-investisseurs, dont les musulmans croyants pour la plupart.

« Les grands capitalistes ont une telle peur de ce nouveau modèle de croissance dynamique qu'ils ont mobilisé toutes leurs ressources afin de le bloquer », de conclure M. Ozel.

Phénomène curieux dans un pays qui se veut européen, le processus de privatisation et de déréglementation si cher aux thuriféraires du Roi-marché semblent tout d'un coup inapplicables. Mais quand l'armée elle-même détient le troisième holding industriel et financier du pays après Koç et Sabancı, on comprend la réticence du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à adminis-

trer leurs remèdes de cheval habituels.

C'est un secret de polichinelle, d'ailleurs, que la junte prend ses décisions avec l'aval de l'OTAN et, forcément, de Washington. Ce dernier, qui veille à la stabilité politique de ses gendarmes régionaux, aurait incité les généraux turcs à approfondir leurs relations avec Israël, se dressant ainsi contre presque tous les pays de la région, notamment la Grèce, la Syrie, l'Iran et l'Égypte.

Rarement coïncidence aura été mieux planifiée. Deux jours après l'ultimatum de la junte à la classe politique, les militaires accueillirent à Ankara une délégation de leurs homologues israéliens venue promouvoir la « collaboration en matière de défense entre les deux pays ».

L'alliance stratégique entre Tel Aviv et Ankara se poursuit depuis 1996, après que le parti islamiste de M. Erbakan eut récolté près du tiers des voix. Ce parti critiquait, notamment, les rapports turco-israéliens et préconisait l'amélioration de ses liens avec ses voisins et avec le monde islamique. Ainsi les militaires auraient réussi un exploit unique en s'aliénant non seulement les voisins de la Turquie, mais les forces économiques les plus dynamiques du pays ainsi qu'une partie importante, sinon majoritaire, de sa population.

**Derrière la lutte acharnée que se livrent islamistes et sécularistes se profilent toutefois des considérations basement matérielles.**

Tout se trouve, tout se vend.

# Les petites annonces



Numéro 285-7111

La Presse

DÈS 8 HEURES

**HEURES DE TOMBÉE**  
Les petites annonces régulières  
Mardi au samedi : 17 h la veille de la parution  
Dimanche et lundi : 17 h le vendredi précédent  
Annonces encadrées  
48 h avant la parution

**HEURES D'OUVERTURE**  
Lundi au vendredi : 8 h à 17 h 30  
**INTERURBAIN SANS FRAIS**  
1 800 361-5013  
TÉLÉCOPIE : 848-6287



**100**  
Immobilier

RÉSIDENTIEL  
Achat - Vente - Échange

Visites libres	100
Île de Montréal	101
Centre-ville	102
Vieux-Montréal	103
Laval, Rive-Nord	105
Rive-Sud	106
Banlieue ouest	107
Banlieue est	108
Laurentides	109
Estrie, Cantons de l'Est	110
Extrême de Montréal	111
Bord de l'eau	112
États-Unis, hors frontières	113
Condominiums, copropriétés	115
Maisons de campagne, domaines	116
Chalets, terrains	117
Maisons mobiles	118
Propriétés à échanger	119
Propriétés demandées	120
Ferme, terres	121
Terrains résidentiels	122
Prêts hyp. / résidentiel	123
Reprises de finance	124
Divers	129

**Location**

Île de Montréal	131
Centre-ville	132
Vieux-Montréal	133
Laval, Rive-Nord	135
Rive-Sud	136
Banlieue ouest	137
Banlieue est	138
Laurentides	139
Estrie, Cantons de l'Est	140
Extrême de Montréal	141
États-Unis, hors frontières	143
Condominiums, copropriétés à louer	145
Maisons de campagne	146
Chalets à louer	147
Chambres, pensions	148
Propriétés à louer	149

**100**  
Immobilier

RÉSIDENTIEL  
Achat - Vente - Échange

Propriétés à revenus	160
Propriétés comm. / industrielles	162
Prêts hyp. / comm. / industriels	165
Ferme, terres	168
Commerces	170
Copropriétés, espaces comm. / industriels	172
Terrains comm. / industriels	173
Gestion immobilière	175

**Location**

Espaces comm. / industriels à louer	180
Commerces à louer	182
Entrepôts à louer	184
Bureaux à louer	186
Magasins à louer	188
Divers	192

**200**  
Marchandises et services

MARCHANDISES

Équipements téléphoniques	202
Audiovisuel	203
Instruments de musique	205
Appareils électroménagers	206
Mobilier, articles maison	207
Machines à coudre	208
Vêtements, fourrure	210
Collections	211
Antiquités, artisanat, œuvres d'art	212
Bijoux, objets précieux	213
Livres	214
Le coin de l'ordinateur	217
Animaux	220
Perdu	221

**Employ**

Offres d'emploi (encadrées seulement)	300
Programmes de formation	303
Postes cadres et professionnels	304

**300**  
Employ

Services personnels

Compagnies, compagnons	403
Agences de rencontres	404
Clubs de rencontres	405
Lignes de rencontres	406
Correspondance	407
Astrologie, occultisme	410
Consultations	415
Billets de sport / spectacles	419
Activités sociales	420
Escortes, rencontres, etc.	440
Studios de massage	445
Divers	450
Souhaits	460
Naissances, graduations, fiançailles, mariages	465

**Cours**

Cours	350
-------	-----

**500**  
Transport et véhicules automobiles

MACHINERIE DIVERSE

Machinerie diverse	501
Camions, 4 x 4, fourgonnettes	511
Autos à vendre	550
Autos, camions antiques et de collection	555
Financement véhicules	558
Services divers	560
Achat, vente, location, échange	565
Entretien et réparations	567
Pièces et accessoires	568

**Loisirs et véhicules récréatifs**

Articles / équipements de sport	605
Camping, chasse et pêche	606
Vélo, ski, golf	608
Séjours, excursions	610

**700**  
Affaires\*

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

Propositions d'affaires (encadrées seulement)	700
Financement	705
Occasions d'affaires	710
Associés demandés	712
Franchises	714
Services financiers	715
Services spécialisés	717
Argent à prêter ou demandé	718
Tenue de livres, impôt	725
Informatique, bureautique	726
Immobilier	735
Divers	750

**Avis\***

Avis légaux, appels d'offres	801
Avis divers	805
Communiqués	810
Avis de dissolution, changements de nom	850

**800**  
Avis\*

RAISONS D'ÊTRE

Raisons d'être	801
Avis divers	805
Communiqués	810
Avis de dissolution, changements de nom	850

**900**  
Décès, prières, remerciements

Ramassements	905
Prières	907
Décès	909

**OFFRE PROMOTIONNELLE AUTOMOBILES**

**37 JOURS CONSÉCUTIFS**

**2898\$**

SECTEUR AUTOMOBILE : autos, camions, 4 x 4, fourgonnettes.

(1,38 \$ par ligne supplémentaire par jour) Vu les conditions particulières de ces offres, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication. Ces annonces sont payables avant parution par carte de crédit ou à nos bureaux.

AVIS : Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt La Presse qui convient de publier dans la prochaine édition du journal une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, le jour qui précède sa parution.

**100** Immobilier

**Les Cours Saint-Dominique**  
Plateau Mont-Royal  
Venez vivre la vraie différence  
Avec ou sans mezzanine ou loft

Bureau de vente  
4141 rue St-Dominique #3  
entre Duluth et Rachel

Seulement 8 UNITÉS

Lun et vend.: sur rendez-vous  
Mar., merc. et jeudi: 1 h 30 à 17 h  
Sam. et dim.: 12 h 30 à 17 h

848-9236 946-5579

A partir de 69 000 \$ taxes incluses

Maintenant 3 PROJETS disponibles

**Place des Érables**  
(coin Gauthier)  
Occupation juin 98  
CONDOS NEUFS  
à partir de 67 000 \$ à 144 000 \$ (taxes incluses)

HABITATIONS DANIEL LAURENDEAU INC.  
Espaces Logiques

522-3344  
Sam., dim. 13 h 30 à 16 h 30  
CONDO TÉMOIN  
2689, rue Aylwin

**ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?**

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

11203

LAPLACE

11203

LAPLACE

VOIR SOLUTION À LA FIN DES PETITES ANNONCES

**NOUVEAU LES CONDOS DU PARC ANGUS**

22 UNITÉS

41/2 • 51/2 avec ou sans mezzanine À PARTIR DE 599 \$ PAR MOIS

STATIONNEMENT INTÉRIEUR DISPONIBLE  
FRAIS DE CONDOS MINIMES (30\$ à 35\$ par mois)  
ENTRÉE PRIVÉE

Superficie de 1 175 pi car., plancher de béton et recouvrement de bois franc.

Heures de visite :  
Lundi au mercredi de 17 h à 20 h  
Sam. et dim. de 13 h à 17 h

Tél. : 594-3804  
4658, Henri-De-Longschamps

**4 1/2 neufs**  
Condominiums

- Insonorisation supérieure
- Plancher de béton
- Foyer inclus
- Stationnement

À PARTIR DE 65 900 \$ TAXES INCLUSES

3380, rue Verdun  
Visites libres  
Sam.-dim.: 13 h à 17 h  
Pour informations  
769-1457

**Faubourg Verdun**

Super spécial FIN DE PROJET

À DEUX PAS DU MÉTRO LASALLE, DU MARCHÉ ATWATER ET DES PISTES CYCLABLES

**REPRISES BANCAIRES**

A Fabreville  
Condos à partir de 19 900 \$  
3 1/2: 19 900 \$  
4 1/2: 49 900 \$  
Unités vacantes et louées

Devenez propriétaire pour 217 \$ / mois  
Visites et vente  
Dim. 5 avril, 13-16h  
423, rue Ericka (angle Dagenais)  
Services Immobiliers IMPACT  
(514) 671-7300  
R 100

**SUPER OCCASION**  
Visite libre dimanche  
5 avril de 14h00 à 16h00

**METSA**  
CONDOMINIUM  
2546, Bennett # 6  
MONTRÉAL

- Condo: 31/2 - 736 pi<sup>2</sup>
- Près du métro Viau et du stade Olympique
- Stationnement extérieur

**74 900 \$**

Groupe Immobilier Metsa Inc.  
Courtier immobilier agréé

**849-1110**

**FAUBOURG LAURIER IV**

5200, av. Henri-Julien près du métro Laurier  
Condos 1 et 2 chambres à 77 000 \$ et plus  
Prix incluant taxes, bois franc, boiserie, terrasses et plus encore

Venez voir notre condo modèle les samedis et dimanches de 13 h à 16 h au 5023, av. de l'Hôtel-de-Ville, Montréal

**Devex** (514) 278-2387  
e-mail : devex @ videotron.ca

**Les Cours d'Outremont**  
970, McEachran  
PROJET SPECTACULAIRE

Lofts, Maisons de ville, Penthouses  
Condos de 1 à 3 chambres  
de 126,900 \$ à 429 900 \$

Visite libre  
sam. et dim. de 13 h à 17 h.

**Monique Beaufort Michèle Asselin**  
Agent Immobilier Affilié  
Sutton Immobilia  
272-1010

**Condominium LE JARDIN DU FORT**

**ATTENTION**

Suite à une forte demande plusieurs nouveaux modèles de 2 chambres à coucher et 2 salles de bain.

Voir notre annonce en page K 10 du Cahier MON TOIT

CONSTRUCTION NEUVE SITUÉE SUR LE PLATEAU MONT-ROYAL

Les habitations du *Mile End*

**30 condominiums**  
à partir de 117 000 \$

1300 pi<sup>2</sup> (loft ou unité de 2 ou 3 c. à c.)  
1660 pi<sup>2</sup> à 2200 pi<sup>2</sup> (avec sous-sol)  
Divisions intérieures au choix du client

Stationnement intérieur  
Cour privée (r.d.c.)  
Foyer, terrasse,  
Plafond de 10 pi, 6 puits de lumière (3e étage)  
Garantie APCHQ

Visite libre à notre condo modèle  
4812, rue Saint-Dominique #2  
samedi et dimanche  
de 13h à 17h. ou sur rendez-vous

Information:  
(514) 992-6118  
(514) 528-5421

**LES CONDOS CARTIER**

Au cœur de la petite patrie

**LOFT SUR 2 ÉTAGES**  
MURS EN BRIQUES ET PLAFOND HAUT

41/2 ou 51/2 • AVEC OU SANS MEZZANINE

À partir de 599 \$ par mois CONGÉ DE TAXES POUR 2 ANS

- entrée privée
- recouvrement de bois franc
- plancher de béton
- stationnement extérieur

Heures de visite : lundi au merc. de 17 h à 20 h  
sam., dim. de 13 h à 17 h

**594-0706 594-3804**  
Condos témoins : 6667, rue Cartier  
(entre Beaubien et St-Zotique)

**Les Jardins Laurier**

Les condos à voir avant d'acheter

À partir de 77 000 \$ (taxes incluses)  
Taux d'intérêt 6,05% / 5 ans

60% vendu

- Construction supérieure
- Insonorisation de qualité
- Planchers lattes de bois
- Terrasses sur le toit
- Façade de pierres
- Plafond de 9 pi
- Foyer inclus
- Stationnement

Profitez de notre PROMOTION CLÉE EN MAIN

À deux pas du parc Maisonneuve

Heures de visite :  
Samedi et dimanche, 13h à 16h  
Lundi au mercredi, 14h à 20h

Condo témoin : 4672, 17e Avenue (coin St-Joseph) 726-6770







